

**LES ACTES DU
FORUM
ACTION
FAMILLES**

Tenu le 15 mai 2007

Ouvrage publié par

La Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal)

Coordination de l'édition

Suzanne Pion, coordonnatrice du comité Famille et directrice par intérim
du développement social

Rédaction

Andrée Savard

Soutien technique

Frédérique Bélair-Bonnet

Graphisme et mise en page

Mylène Bouchard

Conférence régionale des élus de Montréal

1550, rue Metcalfe, bureau 810

Montréal (Québec)

H3A 1X6

Tél. : (514) 842-2400

Télec. : (514) 842-4599

Site Internet : www.credemontreal.qc.ca

PRÉSENTATION DES ACTES, Par le président de la CRÉ de Montréal, monsieur Claude Dauphin

Le 15 mai 2007, le comité Famille de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ), présidé par madame Véronique De Sève, accueillait plus de 150 personnes à son Forum Action familles sous le thème de la valorisation et de la reconnaissance des familles.

Cette initiative visait à favoriser les échanges entre intervenants et intervenantes des différents milieux concernés par la situation des familles de l'île de Montréal et oeuvrant tant au niveau local que régional. Le Forum a été l'occasion de partager des constats, des analyses, mais également des idées de pistes de solution à mettre en œuvre pour favoriser l'épanouissement des familles en milieu urbain montréalais.



« Reflet de cet événement, cette publication s'adresse à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette journée un moment privilégié de renouvellement de la solidarité collective avec les familles de l'île. »

Les textes présentés dans cet ouvrage se veulent le reflet le plus fidèle possible des conférences, présentations et discussions qui s'y sont déroulées. Reflet de cet événement, cette publication s'adresse à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette journée un moment privilégié de renouvellement de la solidarité collective avec les familles de l'île. Que chacune d'entre elles reçoive nos sincères remerciements.

Ces actes et leur diffusion visent également à rendre accessibles, à toutes les personnes intéressées par les grands enjeux de la qualité de vie des familles dans la région montréalaise, une base de réflexion et une source d'inspiration pour l'action en ce domaine.

Bonne lecture à toutes et à tous.

A handwritten signature in dark ink, consisting of stylized cursive letters that appear to read 'CD'.

Claude Dauphin
Président de la CRÉ de Montréal
Maire de l'arrondissement Lachine, Conseiller de la Ville, Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Présentation des Actes, par le président de la CRÉ de Montréal, monsieur Claude Dauphin	1
Horaire de la journée du 15 mai 2007	2
PREMIÈRE PARTIE	
• Ouverture du Forum	
- Allocution d'ouverture par la présidente du comité Famille, madame Véronique De Sève	4
- Allocution de madame Marie-Andrée Beaudoin, mairesse de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement social et communautaire et membre du comité exécutif de la CRÉ de Montréal	6
• Présentation des faits saillants du document <i>Regard sur les familles montréalaises</i>	7
• Table ronde : Les conditions favorables à l'épanouissement des familles montréalaises	
- Pour les familles venues d'ailleurs, par madame Renée Condé-Icart	9
- En de l'éducation, par madame Diane de Courcy	13
- En matière d'habitat, par madame Damaris Rose	15
- En santé, par la Dre Marie-France Raynault	18
- En matière de conciliation famille-travail-études, par madame Michèle Asselin	21
• Synthèse des échanges qui ont suivi la table ronde	23
DEUXIÈME PARTIE	
• Atelier #1 - L'éducation : une responsabilité partagée	25
• Atelier #2 - L'alimentation des enfants : le rôle de l'école et de la famille	27
• Atelier #3 - Garder nos familles à Montréal, le cadre de vie urbain	28
• Atelier #4 - L'aide aux proches en besoin	30
• Atelier #5 - Mobilité et transport sur l'Île	32
• Atelier #6 - La conciliation famille-travail-études	35
• Atelier #7 - Les familles et la santé	37
TROISIÈME PARTIE	
• Retour sur la journée	39
• Mot de clôture, par le président de la CRÉ de Montréal, monsieur Claude Dauphin	40
• Remerciements	42
• Composition du comité Famille de la CRÉ de Montréal, mai 2007	43

HORAIRE DE LA JOURNÉE DU 15 MAI 2007

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 Ouverture - Allocution de la présidente du comité Famille, madame Véronique DeSève
- 9h30 Présentation des faits saillants du document Regard sur les familles montréalaises
- 9h45 Présentation de la vidéo « Album de familles »
- 10h00 Pause
- 10h15 Table ronde
- 11h30 Échanges avec la salle
- 12h00 Dîner
- 13h30 Ateliers
- 15h30 Pause
- 15h45 Plénière
- 16h20 Mot de clôture - Président de la CRÉ de Montréal, monsieur Claude Dauphin



*Valoriser les familles
Favoriser leur épanouissement
Les soutenir collectivement*

« Le Forum Action familles (...) est un moment privilégié pour nous interroger sur la place que nous faisons aux familles et sur le soutien que, collectivement, nous pouvons leur apporter dans l'exercice de leurs rôles et de leurs responsabilités. »

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Par la présidente du comité Famille, madame Véronique De Sève

Monsieur Pierre Lamarche, sous-ministre adjoint à la Famille,
Madame Marie-Andrée Beaudoin, mairesse d'Ahuntsic-Cartierville, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement social et communautaire et membre du comité exécutif de la CRÉ de Montréal
Madame Jane Cowell-Poitras, conseillère municipale à Lachine et élue associée au dossier famille à la Ville de Montréal,
Maires d'arrondissement, conseillères et conseillers municipaux,
Madame Marie-Claire Dumas, directrice générale de la Conférence régionale des élus de Montréal,
Membres du comité Famille,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue au Forum Action familles. Je suis très heureuse de vous accueillir à cette activité initiée par le comité Famille de la Conférence régionale des élus de Montréal et surtout, de constater que notre intérêt pour les familles de l'île de Montréal est partagé par une pléiade aussi large d'organisations montréalaises.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous des personnes représentant le gouvernement, la Ville de Montréal et plusieurs arrondissements, les Centres de santé et de services sociaux, les milieux scolaire, syndical et associatif pour les personnes handicapées, les regroupements d'aînés, de femmes et de jeunes, les organismes communautaires Famille et de lutte au décrochage scolaire, les services de garde, d'autres oeuvrant dans les domaines de l'habitation ou du logement, de la sécurité alimentaire et au service des personnes réfugiées et immigrantes. En somme, ensemble, nous couvrons pratiquement tous les secteurs qui influencent la vie des familles sur l'île de Montréal. Je suis donc convaincue que les discussions que nous mènerons aujourd'hui sur la qualité de la vie familiale dans la métropole s'avéreront très fructueuses.



Le Forum Action familles s'inscrit dans le cadre de la *Semaine québécoise des familles*. C'est un moment privilégié pour nous interroger sur la place que nous faisons aux familles et sur le soutien que, collectivement, nous pouvons leur apporter dans l'exercice de leurs rôles et de leurs responsabilités.

Depuis quelques années déjà, le comité Famille œuvre pour une vision régionale concertée en matière de familles. Il vise plus particulièrement la valorisation de leur rôle dans le développement régional et l'amélioration de leur qualité de vie.

Depuis sa création en 2004, il a réalisé plusieurs projets, notamment la publication du document *Regard sur les familles montréalaises*, qui est un portrait de la situation des familles de l'île au plan social, économique et de la conciliation famille-travail-études. Ce document vous a été remis à votre arrivée, parce qu'il met en perspective les défis que les familles ont à relever dans un contexte urbain montréalais, dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'harmonisation des temps familiaux avec les obligations liées au travail ou aux études. *Regard sur les familles montréalaises* met également en lumière des réalités spécifiquement montréalaises, telles que la forte présence immigrante, le taux élevé de familles monoparentales et la grande disparité des revenus familiaux sur notre territoire.

Malgré des réalités familiales passablement différentes de ce qu'elles étaient il y a à peine 20 ans, les différents rôles assumés par les familles sont les mêmes : l'entraide et les soins réciproques prodigués par chacun, le développement et la socialisation première de l'enfant, la transmission de savoirs et de la culture, et le développement du sentiment d'appartenance.

Les familles contribuent aussi à la vitalité socioéconomique de la région. Plusieurs exemples de leur contribution viennent facilement à l'esprit : l'entraide entre les membres dans leurs efforts d'intégration sociale ou professionnelle, le soutien intergénérationnel, le travail et les soins prodigués sans rémunération, les dépenses de consommation et l'apport fiscal.

Divers facteurs influencent la qualité de vie des familles. L'environnement dans lequel elles se forment et évoluent, leur capacité à répondre à leurs besoins de façon autonome, l'accès aux biens et aux services nécessaires à leur épanouissement, le temps et les moyens disponibles pour la vie familiale, personnelle, sociale, professionnelle ou citoyenne. Nous sommes toutes et tous, des acteurs qui nous intéressons à un aspect ou l'autre de la situation des familles. Que nous agissions au plan local, régional, municipal, syndical ou gouvernemental, nous avons la possibilité d'œuvrer solidairement avec les familles.

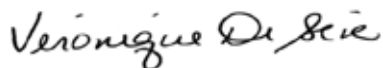
Qu'elles soient immigrantes, biparentales, monoparentales, propriétaires ou locataires, défavorisées ou à revenu élevé, les familles montréalaises ont ceci en commun de vivre dans un milieu urbain dense, riche de sa diversité culturelle et qui offre une myriade de services. Mais toutes les conditions favorables à l'épanouissement des familles sont-elles au rendez-vous ? Sommes-nous à l'écoute des familles ? Nos actions sont-elles adaptées aux multiples réalités contemporaines des familles montréalaises ? Y a-t-il lieu de réviser nos façons de faire ? Sur quoi avons-nous pris localement, régionalement et collectivement ? Voilà autant de questions qui nous interpellent et qui méritent un examen approfondi.

Nous verrons dans les présentations quelques faits saillants extraits du document *Regard sur les familles montréalaises*, ainsi qu'une vidéo, *Album de familles*, dans laquelle trois familles nous exposent comment se déroule leur vie familiale sur l'île de Montréal. Ces illustrations quantitative et qualitative de la vie des familles montréalaises seront suivies d'une table ronde réunissant cinq personnalités montréalaises qui s'exprimeront sur les enjeux et les défis entourant la qualité de vie des familles de la région. Je suis convaincue que ces exposés sauront alimenter votre réflexion et vos échanges lors des ateliers qui se dérouleront cet après-midi.

Trouver des moyens pour mieux reconnaître, valoriser et soutenir l'apport des familles à la vitalité économique, sociale et culturelle de la région, et repérer des pistes d'actions concertées pour faciliter leur épanouissement et leur pleine participation à la collectivité, ce sont les défis que nous sommes appelés à relever aujourd'hui.

Soyez assurés que le comité Famille prendra bonne note de vos propositions et qu'elles seront prises en considération lors de l'élaboration de son plan d'action.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon forum et des échanges fructueux.



Véronique De Sève,
Présidente du comité Famille de la CRÉ de Montréal

« Trouver des moyens pour mieux reconnaître, valoriser et soutenir l'apport des familles à la vitalité économique, sociale et culturelle de la région, et repérer des pistes d'actions concertées pour faciliter leur épanouissement et leur pleine participation à la collectivité, ce sont les défis que nous sommes appelés à relever aujourd'hui. »

« J'aimerais, plus particulièrement, vous entretenir de la démarche engagée par la Ville de Montréal - qui compte 250 000 familles, soit une famille québécoise sur cinq - en vue de se doter d'une politique familiale. »

ALLOCUTION DE MADAME MARIE-ANDRÉE BEAUDOIN, Mairesse de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement social et communautaire et membre du comité exécutif de la CRÉ de Montréal

Lors de sa présentation, madame Marie-Andrée Beaudoin a rappelé la démarche relative à l'adoption d'une politique familiale par la Ville de Montréal impliquant, entre autres, la production d'un cadre de référence. Ce cadre de référence s'intitule « Montréal, ville avec enfants » et sera soumis à la consultation publique cet automne.



Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureuse d'être parmi vous ce matin. Votre présence en grand nombre témoigne du souci, partagé par plusieurs, de redonner à la famille toute la place qu'elle mérite au sein de l'organisation sociale et urbaine montréalaise. J'aimerais, plus particulièrement, vous entretenir de la démarche engagée par la Ville de Montréal - qui compte 250 000 familles, soit une famille québécoise sur cinq - en vue de se doter d'une politique familiale.

Tout comme le Forum d'aujourd'hui, l'objectif de cette politique est de valoriser et de reconnaître la famille dans ses apports, rôles et besoins. Pour ce faire, le cadre de référence produit tourne autour de trois enjeux majeurs pour Montréal, à savoir : l'habitation, le transport et la sécurité publique, particulièrement sous l'angle de la circulation.

Des plans d'action locaux ont été élaborés en fonction de ces défis, en définissant une cible démographique pour l'arrondissement, les valeurs qui l'animent, les atouts actuels sur lesquels la communauté locale peut miser et cinq actions prioritaires à mettre en application dès 2008.

Voici quelques exemples concrets de propositions d'actions :

- Le retour des animatrices et animateurs dans les parcs, aux périodes achalandées.
- Des mesures réglementaires qui protègent les logements de trois chambres et plus contre la subdivision en plus petits logements.
- Un crédit vert qui encourage les propriétaires à planter des arbres.
- Le verdissement des ruelles et l'installation de jeux communautaires.
- La création d'un centre d'information pour les jeunes couples qui veulent s'acheter une maison.
- La création de noyaux villageois autour des petites artères commerciales.
- La révision de la durée des feux de circulation aux intersections pertinentes pour permettre le passage des parents avec des poussettes et des personnes plus âgées.
- L'éclairage adéquat dans les édifices municipaux, les parcs et les quartiers résidentiels, dans un souci de sécurité.

Je conclurai en soulignant simplement que l'administration actuelle considère les familles comme les premières bâtisseuses de Montréal. Avec cette nouvelle politique familiale et l'ensemble des plans d'action locaux, l'intention de la Ville de Montréal est d'arriver à consolider et développer la qualité de vie des familles montréalaises.

PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS DU DOCUMENT REGARD SUR LES FAMILLES MONTRÉALAISES

Par Suzanne Pion, coordonnatrice du comité Famille à la Conférence régionale des élus de Montréal

Faits saillants sociodémographiques

- 63 % des familles sur l'île de Montréal ont des enfants. Les deux tiers sont des familles biparentales et le tiers est monoparental.
- 43 % des familles avec enfants ont au moins un enfant mineur et 20,3 % n'ont que des enfants majeurs.
- Près de la moitié des familles sont immigrantes, soit 44 %.

Chez les familles immigrantes

- 81 % des personnes immigrantes vivent en famille contre 74 % chez celles non immigrantes.
- 70 % des familles immigrantes comptent au moins un enfant comparativement à 58 % chez les familles non immigrantes.
- De 2000 à 2002, 46 % des naissances sur l'île de Montréal ont été le fait de mères nées à l'extérieur du Canada.

Le revenu des familles

- On constate une disparité dans les revenus selon les sous-territoires de CLSC. Le revenu médian des familles du sous-territoire le plus favorisé est de 83 048 \$ et celui du sous-territoire le moins favorisé est de 28 396 \$.
- 17 % des familles montréalaises vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 10 % chez les familles de l'ensemble du Québec.
- 53 % des familles monoparentales avec enfants mineurs vivent sous le seuil de faible revenu.
- Plus d'un enfant montréalais sur trois, de 0 à 5 ans, vit dans une famille sous le seuil de faible revenu.
- Les familles composées d'un couple comptent souvent deux partenaires actifs, surtout lorsqu'il y a un enfant mineur de plus de 4 ans à la maison.
- Il y a plus de femmes que d'hommes occupant un emploi à temps partiel sur l'île de Montréal, soit 102 600 comparativement à 65 800.
- À Montréal, la proportion de femmes qui sont le seul soutien de famille est de 10 % contre 7 % pour l'ensemble du Québec.

Les familles et le logement

- Montréal compte davantage de ménages locataires (64 %) que propriétaires (36 %).
- Les personnes vivant seules sont plus souvent locataires.
- Les propriétaires montréalais sont globalement plus âgés que dans l'ensemble du Québec.
- Il y a une tendance des jeunes ménages et de leurs enfants à s'installer en banlieue.
- Le taux d'effort consacré au logement est plus grand à Montréal, alors que 29 % des ménages non immigrants et 35 % des ménages immigrants y attribuent plus 30 % de leur revenu.
- De 1980 à 2000, le loyer médian a progressé de 3,6 % alors que le revenu médian des ménages locataires a diminué de 17,5 %.



Les familles et la santé

- En 2003, 22 % des personnes de 12 ans et plus vivaient avec une limitation d'activités à long terme.
- En 2005, 32 % des Montréalaises et des Montréalais n'avaient pas de médecin de famille comparativement à 25 % au Québec.
- Près d'un sixième de la population est touché par l'insécurité alimentaire. Les banques alimentaires sont surtout fréquentées par des personnes pauvres, jeunes et en âge d'être parents.

« 63 % des familles sur l'île de Montréal ont des enfants. Les deux tiers sont des familles biparentales et le tiers est monoparental. »

Les familles et l'éducation

- La région regroupe près du tiers des institutions québécoises collégiales et universitaires et la moitié des écoles du réseau privé du Québec.
- 78 % des jeunes de 15 ans et plus à Montréal ont un diplôme d'études secondaires contre 82 % au Québec. Plus de 4 000 jeunes quittent l'école chaque année.
- Les étudiantes et les étudiants issus de l'immigration comptent pour 53 % des effectifs scolaires montréalais aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire.
- Les parents de milieux défavorisés, immigrants ou nouvellement arrivés et les jeunes parents participent moins aux instances démocratiques scolaires.
- Les frais du matériel scolaire obligatoire ont augmenté de 43 % entre 1999 et 2004.



La conciliation famille-travail-études

- Les femmes consacrent plus d'heures que les hommes aux travaux ménagers, à l'aide aux personnes âgées et aux soins aux enfants.
- Parmi les pères américains, canadiens et québécois, les pères québécois sont ceux qui consacrent le plus de temps à leurs enfants.
- 19,4 % des étudiantes et étudiants universitaires inscrits à temps plein et 38,8 % de ceux inscrits à temps partiel au Québec ont une ou plusieurs personnes à charge.
- En 2001, à Montréal, la majorité de la population en emploi travaillait à l'extérieur de sa résidence alors que 6 % de la population travaillait à domicile.
- En moyenne, il faut 76 minutes pour faire l'aller-retour entre la maison et le travail dans la région métropolitaine de Montréal contre 54 minutes en milieu rural.
- Montréal est la ville canadienne où l'on se sert le moins de l'automobile pour se rendre au travail.
- En 2004, 65,6 % des familles avec enfants de 0 à 5 ans utilisaient les services de garde.
- L'île de Montréal dispose d'environ 52 000 places en services de garde, la plupart à 7 \$.
- L'offre de services de garde pour les enfants de 5 à 12 ans est très inégale durant les périodes hors du calendrier scolaire.

LES PRINCIPAUX ENJEUX RÉSULTANT DU PORTRAIT

- La lutte à la pauvreté des enfants et de leur famille.
- L'intégration des familles immigrantes et la cohabitation interculturelle.
- L'accès à des logements de grande taille pour les familles nombreuses et l'accès à la propriété pour les jeunes ménages.
- L'adaptation des services et des programmes au vieillissement de la population.
- Le soutien aux personnes aidant leurs proches.
- L'accessibilité pour toutes et tous aux services de santé.
- Une meilleure articulation de la vie sociale et familiale avec le travail et les études.
- L'aménagement de conditions favorables à la vie familiale en milieu urbain.

**Vous pouvez consulter le portrait complet sur le site de la
CRÉ de Montréal au
<http://credemontreal.qc.ca/Publications/Famille/RegardFamilles150207.pdf>**

LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉPANOUISSEMENT DES FAMILLES MONTRÉALAISES VENUES D'AILLEURS

Présentation de Renée Condé-Icart

Madame Renée Condé-Icart est originaire d'Haïti et vit au Québec depuis 1972. Elle a une formation en enseignement, en psychologie et en organisation de coopératives. Elle détient un baccalauréat en travail social de l'UQAM. Elle a été conseillère sociale au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal pendant cinq ans. Cette bâtisseuse a fondé la garderie Ami Soleil, maintenant devenue CPE, dont elle a assumé la direction de 1977 à 2005. Parallèlement, elle a fondé l'Union des aînés et le Centre haïtien d'action familiale.



En introduction à sa présentation, elle a partagé avec nous une façon originale de se saluer dans les campagnes haïtiennes : « Honneur ...à vous! » « Respect », devons-nous lui répondre.

L'adaptation du rôle parental au Québec chez les familles venues d'ailleurs

Je dois dire que j'ai trouvé le sujet très vaste, mais je l'aborderai par le biais de la politique familiale dans sa définition de la famille, de l'exercice de la parentalité et de la dynamique d'adaptation du rôle parental chez les familles venues d'ailleurs. L'adaptation de l'exercice du rôle de parent au Québec constitue un vrai défi pour le parent venu d'ailleurs, dans ses fonctions universelles de protection et de surveillance, de soin et d'entretien, d'éducation et de correction, comme le stipulent le *Code civil*, la *Charte des droits et libertés de la personne* et la *Loi de la protection de la jeunesse*.

Un peu d'histoire ...

Mais tout d'abord, permettez-moi un petit retour en arrière pour rappeler les grandes étapes qui ont mené à l'adoption d'une politique familiale au Québec. Tout commence officiellement en 1981, alors que le gouvernement annonce, en réponse aux demandes répétées des organismes familiaux, la création d'un comité interministériel sur la famille. Suivront, dans les années subséquentes, la fondation du *Regroupement interorganismes pour une politique familiale au Québec*, la mise sur pied du secrétariat provisoire à la politique familiale, la publication du livre vert *Pour les familles québécoises*, prélude à la vaste consultation publique de 1985, et la nomination, cette année-là, d'un ministre délégué à la famille.

C'est sur la base des conclusions tirées de l'exercice de consultation que sera formulé l'*Énoncé des orientations et de la dynamique administrative d'une politique de la famille au Québec*. Adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 1986, cet énoncé affirme l'intention de l'État québécois de valoriser et de soutenir les familles. Il est de plus assorti du dépôt d'un projet de loi sur le *Conseil de la famille et de l'enfance* qui verra le jour en 1988.

Vingt ans déjà... Le *Conseil de la famille et de l'enfance* continue de faire progresser la réflexion sur la famille et les enfants, suscitant des consultations et présentant des avis et des rapports dans le but de remplir sa mission auprès des ministres. Un de ses avis, en 2005, se penchait justement sur la diversité des familles.¹

Des mesures ont suivi au fil des années : les allocations de soutien à la natalité (1988 à 1997), le développement d'un réseau des services de garde, les congés parentaux, les prestations familiales et des conditions mises en place pour la valorisation des familles par l'État.

« L'adaptation de l'exercice du rôle de parent au Québec constitue un vrai défi pour le parent venu d'ailleurs, dans ses fonctions universelles de protection et de surveillance, de soin et d'entretien, d'éducation et de correction... »

¹ Conseil de la famille et de l'enfance (2005). *Prendre en compte la diversité des familles*.

« Au fil du temps, nous constatons que le visage du Québec a changé et (...) il nous faut appréhender, dans un esprit d'ouverture, les multiples couleurs de la famille d'aujourd'hui. »

Le palier municipal n'est pas en reste, car il influe beaucoup sur la vie quotidienne des familles, que ce soit, par exemple, dans le domaine de l'aménagement, de l'habitation, du loisir et de la sécurité publique. Faisant suite à la publication de son document *Regard sur les familles montréalaises*, le comité Famille de la Conférence régionale des élus de Montréal nous réunit aujourd'hui en espérant que ce portrait stimulera la réflexion collective et la mise en œuvre d'actions adaptées aux familles du nouveau siècle. Ce sont là les propos de madame De Sève, présidente du comité Famille. C'est avec joie que je salue cette initiative sur laquelle soufflent inspiration et ouverture et je vous remercie de l'invitation à y participer.

Familles diverses, préoccupations universelles

Au fil du temps, nous constatons que le visage du Québec a changé et comme il est dit dans l'avis du *Conseil de la famille et de l'enfance* de 2005, il nous faut appréhender, dans un esprit d'ouverture, les multiples couleurs de la famille d'aujourd'hui. Allons voir les familles concernées, particulièrement celles venues d'ailleurs.

Les familles sont venues au Québec, à Montréal généralement, pour travailler, pour vivre. Femmes ou hommes sont arrivés seuls, d'autres en couples, avec ou sans enfants. Pour d'autres encore, des enfants sont venus les rejoindre au Québec. D'où les catégories de la famille désignées par les lois de l'immigration et qui vont nous chercher dans nos émotions...

- Familles monoethniques
- Familles immigrantes
- Familles des communautés culturelles
- Familles transnationales
- Familles multiethniques ou mixtes

Ces personnes venues d'ailleurs ont eu besoin de changements, en ont rêvé et elles ont pris la décision de quitter leur pays d'origine avec toute la charge émotive qu'accompagne ce processus. Elles débarquent, leurs valises chargées de souvenirs, de ce qui les a fait vivre dans leur pays d'origine et de ce qui régit aussi la société d'accueil, soit les préoccupations universelles :

L'éducation : elle est une préoccupation universelle, mais ce qui varie, ce sont le sens et la forme donnés à ses contenus. Par exemple, la place de l'autorité, la place de l'obéissance, de la responsabilité individuelle, de la réussite, du soin des autres, de l'autonomie dans la discipline, de l'expression des sentiments.² Les rites, les méthodes et les formes qu'emprunte la régulation de ces sentiments peuvent varier à l'infini.

La socialisation : en tant que processus, la socialisation est universelle. C'est en ce sens que, dans toute société, tous les nouveaux membres doivent être instruits des orientations centrales et importantes de la vie du groupe. Un bon nombre de fonctions essentielles doivent être remplies pour assurer sa survie d'où des pratiques et des normes éducatives différentes. Mais le mode de vie doit leur être transmis, pour être un membre accepté de cette société et assurer sa survie. On parle de divers types de société avec des visions du monde différentes.

Le savoir-faire : on sait tous faire des choses, mais si nous venons d'une société dite traditionnelle, les rapports entre les différentes responsabilités confiées aux parents, la valeur hiérarchisée de chacune d'elles de même que leur mode d'attribution peuvent être différents. Dans certains pays, la répartition du rôle parental est confiée aux différents membres de la famille élargie alors qu'au Québec, la participation de la famille élargie est beaucoup plus restreinte. La loi ne considère plus que l'enfant est la propriété des parents, tel que le pensent encore certains. Il n'y a pas qu'une seule façon de régler un problème, dit-on, et cela, je l'ai bien souvent utilisé dans le processus de résolution des problèmes.

Il y a donc des valeurs universelles de base, même si les contenus précis qui sont transmis à l'enfant ainsi que les méthodes d'éducation varient.³ Ainsi, les parents venus d'ailleurs partagent les mêmes préoccupations que ceux de la société d'accueil et se cherchent toutes sortes de stratégies d'adaptation. Certains vivent lentement les changements, graduellement, en se référant aux traditions ou en cherchant eux-mêmes leurs propres mécanismes de survie. Ce qu'ils craignent par-dessus tout est de perdre leur identité dans ce processus.

² Berry, J. W. et al. (1992), cité dans Louis Bérubé (2004). *Parents d'ailleurs et enfants d'ici : Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

³ Id

Ils sont venus, ils arrivent encore avec tout ce qu'ils ont intégré comme conception d'eux-mêmes et du monde, d'après les modèles qui prévalaient dans la société d'origine. Ils veulent s'adapter, vivent leur choc culturel et réalisent que les modes de fonctionnement peuvent être devenus inadéquats. Ils se sentent parfois menacés d'être disqualifiés dans leur rôle de parent, devant socialiser les enfants dans un univers qu'ils ne maîtrisent pas bien. Ils ont une perception confuse de ce que la société attend d'eux. Comment concilier présent et passé ? Par exemple, des maladresses dans l'application de la *Loi de la protection de la jeunesse* laissent de mauvais souvenirs et en hérissent certains. On constate une déstabilisation de l'autorité parentale du fait que les enfants en savent plus que les parents sur le monde environnant. Ils constatent les incompétences temporaires des parents, ces derniers sont démystifiés à leurs yeux, ce qui les insécurise. Enfin, la redistribution des pouvoirs entre les membres de la famille ne répond plus aux cycles de vie ni aux us et coutumes d'origine.⁴

Pourtant, ils ont voulu ce changement, en ont eu besoin, en ont rêvé puis ont pris la décision de quitter leur pays d'origine avec toute la charge émotive qu'accompagne ce processus. Au départ, ils avaient un préjugé favorable pour le Canada, pour le Québec, et nous devrions tabler là-dessus. Il y a urgence, pour une relecture des comportements des parents, de se sensibiliser aux impacts de l'immigration aux différentes étapes de l'adaptation, avec les remises en question de toutes sortes que cela amène. Il y a urgence de les reconnaître concrètement comme faisant partie de la grande famille montréalaise.

Les défis à relever et les avenues à explorer collectivement

Dans son avis, *Prendre en compte la diversité des familles*, le Conseil de la famille et de l'enfance lance un appel à un renouveau dans sa mission de solliciter des opinions, de recevoir les requêtes et les suggestions, compte tenu de la diversité des familles. Il faut **encourager personnes et groupes à soumettre des recommandations au Conseil** afin qu'il puisse saisir les ministres de tout ce qui mérite l'attention ou une action de la part du gouvernement.

Il faut donc, en amont, **soutenir la présence toujours active d'organismes qui ont milité ensemble en faveur de la revendication d'une politique familiale**. La politique gouvernementale sur l'action communautaire lancée en septembre 2001, et qui vise à reconnaître l'apport de ces organismes au développement social du Québec, est en ce sens un pas en avant. Les organismes communautaires au service des personnes immigrantes et des membres des communautés culturelles mériteraient cependant une meilleure reconnaissance. Il est important qu'il existe des activités sociales non étatiques qui relaient la politique dans la société.

En ce qui concerne les familles venues d'ailleurs, j'insisterai sur un point : **le défi majeur du logement**. Le logement est un objectif clé pour les parents nouvellement arrivés. Des mamans me disaient qu'il représente le chez-soi perdu du pays d'origine. Il assure une stabilité fragilisée dans le processus migratoire. Avoir un espace de liberté où l'on ne risque pas de déranger les autres... ni d'être dérangé. La dimension affective prime aussi : c'est le lieu du lien... où chacune, où chacun est une personne humaine. C'est également l'insertion dans un quartier bien précis. Les municipalités peuvent contribuer grandement à la vie dans les quartiers en prenant en compte les réalités et les besoins de ces familles dans l'élaboration de leurs politiques : accès à la propriété, aménagement d'espaces de loisirs, services, transport, etc.

La politique familiale est un acquis à consolider. Son orientation générale est marquée par le soutien aux familles. C'est une politique horizontale qui concerne particulièrement les parents et les enfants. C'est une politique d'ensemble, multisectorielle et concertée, un ensemble de mesures qui bénéficient aux familles et qu'il faut ajuster, consolider, dans la recherche d'une compréhension collective de la famille. Cependant, des réorganisations de la structure administrative ou des réaménagements importants pourraient entraîner certains reculs. Il me semble important de **maintenir une vision et une organisation qui englobent les différentes composantes de la famille : parents, enfants et aînés**. Il y a donc une vigilance à exercer pour garder cette politique dans son ensemble, parmi les préoccupations des personnes qui prennent les décisions.

« Il y a urgence, pour une relecture des comportements des parents, de se sensibiliser aux impacts de l'immigration aux différentes étapes de l'adaptation, avec les remises en question de toutes sortes que cela amène.

Il y a urgence de les reconnaître concrètement comme faisant partie de la grande famille montréalaise. »

4 Altamirano, C. (2007). Présentation lors de la rencontre du 2 février 2007 du Comité aviseur du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire (CJM-IU).

Les personnes immigrantes devraient faire l'objet d'un plus grand intérêt. Le présent Forum est un début et les actions doivent se poursuivre. Des gains ont été faits, mais ce ne sont pas des acquis. Il existe des politiques qui sont aidantes, le défi est de les traduire dans la pratique afin qu'il y ait encore plus d'humanité au Québec et à Montréal.

QUELQUES PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

- Encourager personnes et groupes à soumettre des recommandations au Conseil de la famille et de l'enfance.
- Soutenir la présence toujours active d'organismes oeuvrant de près ou de loin au bien-être des familles, notamment ceux au service des personnes immigrantes et des membres des communautés culturelles.
- Assurer l'accès à un logement décent et abordable à toutes les familles venues d'ailleurs.
- Consolider l'acquis qu'est la politique familiale québécoise et veiller tout particulièrement à y maintenir une vision et une organisation qui englobent les différentes composantes de la famille : parents, enfants et aînés.
- Accorder encore plus d'attention aux besoins, réalités et richesses des personnes immigrantes.



LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉPANOUISSEMENT DES FAMILLES MONTRÉALAISES EN ÉDUCATION

Présentation de Diane de Courcy

Madame Diane de Courcy est présidente de la Commission scolaire de Montréal et commissaire scolaire depuis 1994. Elle est aussi présidente du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), et ce depuis 13 ans. Profondément engagée dans le milieu scolaire et communautaire depuis 20 ans, avec plusieurs partenaires, elle se consacre à temps plein à la démocratisation du système scolaire montréalais et à la mise en place de moyens conduisant au développement de citoyens autonomes et responsables envers eux-mêmes et la société.



« Le fil conducteur de ce que les familles, à la CSDM, soulèvent comme étant les conditions favorables à leur épanouissement dans le domaine de l'éducation, c'est d'avoir du temps : du temps de qualité, auprès du personnel enseignant, des directions d'établissement, des enfants, du voisinage. »

Actuellement, sur le territoire de la *Commission scolaire de Montréal*, il y a 1000 enfants de moins qui fréquentent ses écoles que l'année précédente. Non, ils ne sont pas dans les écoles privées. Ils sont ailleurs, en banlieue. La banlieue est plus attirante pour les familles et il y a toutes sortes de considérations faisant que les familles choisissent moins Montréal et la *Commission scolaire de Montréal*. L'événement du Forum Action familles, qui vise justement à mettre à jour les conditions d'épanouissement des familles sur l'île de Montréal, est donc important en soi, confirme madame Diane de Courcy.

Des conditions favorables dans le domaine de l'éducation

Le fil conducteur de ce que les familles, à la CSDM, soulèvent comme étant les conditions favorables à leur épanouissement dans le domaine de l'éducation, c'est d'**avoir du temps** : du temps de qualité, auprès du personnel enseignant, des directions d'établissement, des enfants, du voisinage.

La deuxième condition est d'**être capable de donner du temps**. À la CSDM, 200 000 heures de bénévolat sont offertes par des femmes et des hommes, majoritairement des femmes, qui améliorent la qualité de vie des élèves et des relations entre la famille et l'école. Cependant, 400 000 heures seraient nécessaires. Il ne s'agit pas de ressources supplémentaires, mais de la qualité de la relation entre l'école et la communauté, entre l'école et les familles, ce qui demande du temps et des personnes, non seulement des mères et des pères, mais des grands-mères et des grands-pères, et divers membres de la famille élargie.

Troisième condition : **sentir l'esprit de famille élargie à Montréal, l'existence du « parent collectif »**. Comme le rappelle madame de Courcy : « Quand nous étions enfants, nous croisions des adultes et les adultes avaient le droit de nous interpeller : « Attention, ne traverse pas la rue en zigzag! » ou : « Attention, ne crache pas par terre! », « Ramasse ton papier. Comme tu es gentil! », « Pourquoi n'es-tu pas à l'école ? », « Pourquoi pleures-tu ? ». Un grand nombre d'adultes faisait partie d'un filet social, était un parent collectif et donnait une place prépondérante à la famille et aux enfants. »

Aujourd'hui, madame de Courcy est grand-mère et elle a fait le tour des pataugeoires du quartier Ahuntsic. Les pataugeoires n'avaient pas de toit alors qu'il faisait un soleil de plomb, il n'y avait aucune facilité pour les mamans, pas même de tables à langer près des pataugeoires. Les mamans étaient toutes pareilles. Elles avaient toutes les mêmes inquiétudes et elles étaient toutes désolées de ne pas avoir du temps pour elles et leurs enfants. Rien n'avait changé au cours de ces 25 dernières années.

Redonner une place aux familles, aux enfants, reconnaître concrètement cette place. La voir dans le paysage montréalais, dans le mobilier urbain. Est-ce possible de s'asseoir avec des enfants, sur une rue commerciale à Montréal, près d'une cour d'école ? Le milieu urbain ne traduit pas d'intention claire d'aimer la famille et d'avoir une attitude bienveillante à son égard.

Parmi les autres conditions favorables : **le milieu de l'éducation a besoin d'être capable de communiquer avec les parents**, correctement et sans se sentir coupable d'utiliser une langue autre que le français pour ce faire. Plus de 52 % des enfants qui fréquentent les écoles de la CSDM sont venus d'ailleurs et ils seront près de 54 % en 2010.

Le désarroi et la détresse de plusieurs parents dont les enfants fréquentent les écoles de la CSDM sont criants. En attendant qu'ils apprennent le français, les moyens sont difficiles à trouver pour communiquer avec eux, en fonction de leur langue et de leur culture. Pour la CSDM, l'application de la Loi 101 demeure essentielle en ce sens.

« Nous savons résolument que toutes et tous doivent apprendre le français et nous en sommes fiers. La CSDM est la plus grande commission scolaire francophone au Québec. Elle a un mandat de francisation qu'elle réalise avec brio. Cependant, ceci n'exclut pas la nécessité de parler au quotidien avec les nouvelles familles montréalaises qui, elles, éduquent les leaders de demain, » affirme madame de Courcy.

QUELQUES PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

- Redonner aux parents le rôle de premier éducateur de leurs enfants : dans toutes les structures de participation, reconnaître ce rôle et le favoriser.
- Se doter d'une ou d'un commissaire aux enfants à Montréal qui aurait un mandat spécifique relativement au bien-être des enfants et de leur famille.
- Adopter un plan d'urbanisme résolument axé sur les familles.
- Avoir des environnements physiques décents pour les élèves de l'île de Montréal : écoles rénovées et fonctionnelles, bâtiments ouverts 12 mois par année aux communautés.
- Prévoir un crédit d'impôt pour reconnaître les acquis et le bénévolat dans les écoles, et permettre de dégager du temps pour les personnes qui travaillent : plusieurs d'entre elles ont le désir de s'impliquer à l'école, mais elles n'en ont pas les moyens financiers.
- Soutenir l'école communautaire, ce qui permettrait entre autres à la communauté de devenir un « parent collectif » auprès des familles.
- Assurer la sécurité alimentaire des familles : « ventre creux n'a pas d'oreille »; il n'y a rien de plus humiliant pour des parents que de ne pas être capables de nourrir leurs enfants.



LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉPANOUISSEMENT DES FAMILLES MONTRÉALAISES EN MATIÈRE D'HABITAT

Présentation de Damaris Rose

Damaris Rose est professeure titulaire à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, Institut national de la recherche scientifique. Elle est géographe de formation. Ses domaines de recherche sont les transformations socioéconomiques et sociodémographiques des quartiers centraux, notamment les quartiers en gentrification, les politiques d'habitation et de revitalisation urbaine ainsi que l'insertion sociale et résidentielle des femmes immigrantes et des ménages immigrants dans les grandes villes.



« En bref, le défi est de tenir compte de la diversité des situations ainsi que des besoins communs en matière d'habitat : statuts sociaux / types de ménages / âges et générations. »

Des enjeux et des défis en matière d'habitat

Madame Damaris Rose débute sa présentation en abordant les enjeux et les défis en matière d'habitat, afin de favoriser l'épanouissement des familles montréalaises. Des tendances lourdes sont observées à l'échelle métropolitaine :

- l'augmentation des ménages non familiaux dans tous les groupes d'âges;
- le vieillissement de la population;
- la part décroissante des familles avec de jeunes enfants.

Dans certains quartiers centraux, les personnes seules sont fortement majoritaires, ce qui soulève l'enjeu suivant : dans quelle mesure y a-t-il encore une place pour les familles qui aimeraient y vivre ? Est-on en train de créer des habitats hyperspécialisés ?

Selon le recensement de 2001, il y a peu de secteurs sur l'île de Montréal où le pourcentage d'enfants de moins de 10 ans dépasse 20 %, ce qui contraste très fortement avec la situation qui prévalait il y a 30 ans.

Parmi les enjeux en matière d'habitat, Montréal attire les jeunes adultes, notamment par l'offre de logement (locatif, condos) bien adaptée aux petits ménages de statut moyen et aux styles de vie « non familiaux ». Mais comment retenir plus de jeunes couples à revenu moyen lorsqu'ils fondent une famille ? Le vieillissement et l'exode des familles touchent durement certains quartiers alors que l'immigration internationale en rajeunit d'autres. Les tendances ne sont donc pas les mêmes partout sur l'île de Montréal. Bonne nouvelle cependant : selon les prévisions récentes de l'Institut de la statistique du Québec, la population de l'île de Montréal vieillira moins rapidement qu'en couronne.

Le vieillissement en solo a un genre : féminin. **Les femmes vieillissantes qui vivent seules devraient être mieux reconnues dans la planification de l'habitat au quotidien.** Au vu de la croissance des ménages non familiaux, les relations intergénérationnelles à l'échelle des voisinages ne sont pas toujours faciles. Sans imposer une mixité, qu'est-ce qui peut être fait lorsqu'il existe des irritants de cohabitation intergénérationnelle ? ⁵

Par ailleurs, face au déclin du nombre d'enfants dans certains quartiers, comment maintenir une bonne offre locale d'équipements pour ces enfants ? **Une vision proactive est nécessaire en vue d'attirer de jeunes familles.** En bref, le défi est de tenir compte de la diversité des situations ainsi que des besoins communs en matière d'habitat : statuts sociaux / types de ménages / âges et générations. Ces enjeux sont donc relativement complexes.

⁵ Germain, A. (2007). « La famille contre la ville ... ou la ville contre la famille ? », *Urbanité* (avril), p. 16-17 et Pain, R. (2005). *Intergenerational Relations and Practice in the Development of Sustainable Communities*, Background paper for the United Kingdom Office of the Deputy Prime Minister. Durham University, Centre for the Study of Cities and Regions. En ligne : www.dur.ac.uk/resources/cscr/staff/researchpubs/ODPMintergenerationalreport.pdf

Madame Rose traite plus particulièrement de l'enjeu du logement et des familles immigrantes qui forment une part grandissante des familles montréalaises avec enfants. Le logement pour des nouveaux arrivants est un chez-soi, un lieu sûr, un point d'ancrage pour un nouveau départ. Leur insertion économique est plus difficile que dans le passé. De plus, ils sont très jeunes et il est moins probable qu'ils deviennent propriétaires à moyen terme. Le mythe perdure que les ménages immigrants sont davantage propriétaires que ceux non immigrants, mais ce n'est plus vrai. Alors que les ménages non immigrants ont eu davantage tendance à devenir propriétaires ces dernières années, les ménages immigrants arrivés depuis le début des années 1980 sont moins susceptibles de pouvoir accéder à la propriété.⁶ Par conséquent, la disponibilité de loyers abordables dans les secteurs privé et social ainsi que la qualité de l'habitat locatif sont particulièrement importantes.

On constate que la monoparentalité est moins fréquente chez les familles immigrantes que chez les familles dont le principal soutien est né au Canada. Mais évidemment, les familles immigrantes qui sont aussi monoparentales sont très souvent dans des situations de précarité financière extrême, ce qui les rend très vulnérables au plan du logement.

Les familles locataires dont la part du revenu consacrée au logement est de 50 % et plus font face à une très grande précarité résidentielle. Quatorze pourcent (14 %) de l'ensemble des familles avec enfants sont dans cette situation, mais cette proportion varie selon le type de famille et le lieu de naissance. Ainsi, parmi les familles qui consacrent la moitié de leur revenu au logement :

- 10 % sont biparentales
- 18 % sont monoparentales
- 12 % ont comme principal soutien une personne née au Canada
- 15 % ont comme principal soutien une personne immigrante (soutien immigrant récent : 18 %)

Enfin, Montréal offre un cadre de vie bien adapté aux familles à revenu modeste, notamment dans les quartiers de densité moyenne composés de logements en « plex ».⁸ Cependant, les grands logements à loyer raisonnable se font de plus en plus rares et sont très recherchés par les « gentrificateurs ».

QUELQUES PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

Concernant la construction neuve et les nouveaux quartiers résidentiels :

- Assurer une gamme variée de logements dans les grands projets : à l'instar de Vancouver⁷, devrait-on exiger un pourcentage de logements réservés aux familles ? Pourrait-on obliger les promoteurs à fournir les équipements de voisinage appropriés ?
- Les adapter aux besoins des différentes générations.
- Dans les espaces « non familiaux », prévoir des aménagements pour les invités.
- Reconduire les programmes actuels de création de logements sociaux et communautaires tout en priorisant les plus grands logements afin d'offrir une alternative aux HLM pour les familles nombreuses.

Concernant l'habitat existant :

- Maintenir et renforcer les mesures en place pour le soutien et l'accompagnement des familles en HLM, qui sont à prédominance immigrante et/ou monoparentale.
- Instaurer des mesures incitatives pour les propriétaires afin qu'ils maintiennent en état le parc locatif tout en conservant les loyers abordables : le locatif privé est la principale solution de logement pour les familles immigrantes.
- Dans les quartiers de plus en plus à visage non familial, se pencher sur les préjugés, voire la discrimination à l'endroit des familles avec enfants.

⁶ Rose, D., A. Germain et V. Ferreira (2006). *La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal*, Rapport de recherche, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Disponible auprès de la SCHL ou en ligne : http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/mtlimmfr.pdf

⁷ Legault, Daniel (2007). « Urbanisme et famille : le modèle de Vancouver », *Urbanité* (avril), p. 29-31.

⁸ Rose, D. et C. Le Bourdais (1986). « The changing conditions of female single parenthood in Montréal's inner city and suburban neighbourhoods », *Urban Resources*, vol. 3, no 2, p. 45-52.

QUELQUES PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

Concernant les logements adaptés aux familles à revenu modeste :

- Se pencher sur les moyens pour s'assurer que ce parc demeure abordable : il y a des familles qui souhaitent vivre dans un milieu dense, tout en habitant un logement de qualité et qui offre une certaine intimité. Parmi les moyens suggérés par madame Rose :
 - l'achat et la réhabilitation de ce type de logement pour l'ajout au parc social;
 - l'offre d'incitatifs aux propriétaires-locateurs pour la réhabilitation et le maintien de loyers modestes;
 - l'interdiction de convertir en copropriété;
 - le contrôle du prix de revente lorsque les logements sont rachetés par les locataires avec l'aide du programme d'aide à l'accession à la propriété.
- Quant aux constructions neuves dans les projets à densité moyenne ou élevée, tenir compte de l'insonorisation pour assurer une intégration réussie des familles avec enfants.

Concernant les espaces publics :

- Favoriser la cohabitation intergénérationnelle sans imposer des interactions non souhaitées.
- Créer des espaces publics verdoyants sans induire un sentiment d'insécurité et sans barrière pour les personnes à mobilité réduite.
- Faire des parcs de quartier, et non seulement des parcs régionaux, un enjeu stratégique du Plan d'urbanisme de Montréal.

Madame Rose conclut son exposé par un extrait du *Plan d'urbanisme de Montréal* : « Pour retenir les ménages habitant l'arrondissement et en attirer de nouveaux, cette offre de logements doit être assurée dans un cadre offrant les services, les activités et la sécurité qui feront de chaque milieu de vie un environnement résidentiel de qualité... de[s] milieux de vie complets, aptes à répondre aux besoins et aux aspirations des résidents actuels et futurs. »⁹



⁹ Ville de Montréal (2007). « Arrondissement de Rosemont – Petite-Patrie », *Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II, Chapitre 21*, p.17.

LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉPANOUISSEMENT DES FAMILLES MONTRÉALAISES EN SANTÉ

« L'absence ou le manque de stimulation a comme conséquence d'augmenter les risques pour la santé des enfants, particulièrement chez les enfants pauvres qui sont les plus susceptibles de bénéficier des avantages qu'offrent les services de garde. »



Présentation de Marie-France Raynault

La chercheuse Marie-France Raynault a débuté sa carrière à titre de médecin au CLSC Centre-Sud de Montréal, de 1976 à 1989, où elle a exercé la médecine familiale, conjointement avec une pratique hospitalière. Elle a ensuite joint le Département de médecine préventive de l'Hôpital Saint-Luc en 1992 puis l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne en Suisse en 1994. En 1999, elle rentre au pays pour fonder l'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS), à la Direction de la santé publique de Montréal-Centre. Madame Raynault est maintenant la directrice du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal et du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal.

Quelques conditions favorables

Le Canada se situe à l'avant-plan lorsqu'il est question des conditions favorables à la santé des familles. Même la charte fondatrice de la promotion de la santé s'appelle la *Charte d'Ottawa*. Cependant, au-delà du discours, dans l'opérationnalisation, le Canada est très loin du compte et, malheureusement, cela vaut aussi pour Montréal. Les grandes stratégies de la *Charte d'Ottawa* se déclinent comme suit :

Première stratégie : L'élaboration de politiques publiques saines

Le niveau de revenu est déterminé, entre autres, par la politique familiale, qui permet une certaine régulation dans l'inégalité des revenus. Malgré des grands progrès ces dernières années, le Canada affiche un retard, notamment en regard de la pauvreté des enfants, situation sur laquelle le *Programme des Nations Unies pour le développement* (PNUD) intervient régulièrement auprès du Canada. Les plus récentes statistiques démontrent que l'économie de marché est très active au Canada, mais que la régulation par l'État est de moins en moins efficace. Malheureusement, le discours ambiant n'est pas à une régulation augmentée de l'État, mais à une diminution des contraintes sur le développement économique. On constate donc un effritement de la classe moyenne, notamment à Montréal.

Autre aspect important, non seulement pour la qualité de vie, mais également pour la santé : l'accès au logement. Les familles consacrant une grande part de leur revenu coupent dans les dépenses d'alimentation qui sont les seules compressibles dans leur budget. L'insécurité alimentaire à Montréal est directement reliée aux revenus des familles et aux dépenses consacrées au logement.

Les congés parentaux concernent une autre des politiques gouvernementales qui a de l'influence sur la santé des familles, entre autres sur l'allaitement. Au Québec, des efforts majeurs ont été faits récemment pour rendre accessibles les congés parentaux, notamment auprès des travailleuses autonomes. C'est un avantage significatif qui doit être encouragé.

Le Québec a une longueur d'avance par rapport au Canada sur les services de garde à coûts abordables, mais ils sont extrêmement menacés. La vigilance est de mise dans le contexte politique actuel. Si l'on compare la situation des jeunes familles au Québec et en Ontario, on constate de grandes différences et elles sont imputables aux coûts plus bas des services de garde au Québec. Encore là, se priver de services de garde collectifs de qualité au profit d'une garde au noir ou de solutions intermédiaires enlèverait la possibilité à plusieurs femmes d'occuper des emplois intéressants, mais nuirait également à la stimulation très importante pour les jeunes enfants à cet âge. L'absence ou le manque de stimulation a comme conséquence d'augmenter les risques pour leur santé, particulièrement chez les enfants pauvres qui sont les plus susceptibles de bénéficier des avantages qu'offrent les services de garde.

Malheureusement, ce ne sont pas eux qui les fréquentent le plus, en partie pour des raisons de culture et de croyance dans le fait que la mère est toujours la meilleure pour rester avec son enfant. Cependant, la littérature démontre que des services préscolaires de qualité, pour des enfants n'ayant pas une stimulation suffisante à la maison, demeurent un incontournable.

Toujours en matière de grandes politiques, mais dans le domaine scolaire cette fois, madame Raynault attire l'attention sur l'exemple de la politique alimentaire dans les écoles. La *Commission scolaire de Montréal* est exemplaire à ce niveau parce qu'elle s'est dotée d'une politique alimentaire dans ses écoles bien avant plusieurs autres commissions scolaires. Il reste que d'autres politiques pourraient favoriser la santé des enfants et des familles, entre autres en rendant les équipements scolaires disponibles aux familles. Encore là, la CSDM fait des efforts à ce sujet.

Une politique scolaire pourrait également favoriser l'activité physique chez les enfants. On sait que les enfants à Montréal sont très sédentaires et à risque élevé d'obésité. Les impacts de ce problème coûteront beaucoup plus cher dans l'avenir que le vieillissement de la population.

Deuxième stratégie : La création de milieux favorables

Il est question ici de la qualité de l'air. Sortir de la ville n'est pas une solution parce que cela empirerait le problème. Si les véhicules continuent d'entrer dans la ville par des autoroutes à six voies, le smog augmentera ainsi que les problèmes de santé. Un choix devra être fait entre les automobiles et les personnes, et les élus municipaux sont invités à le considérer rapidement.

Concernant la qualité de l'air intérieur, dans certains quartiers de Montréal, les moisissures constituent un problème, particulièrement pour les familles immigrantes qui occupent les logements disponibles, en dépit parfois de leur piteux état. Elles ne se voient pas toujours offrir le meilleur choix, certainement pour des motifs économiques, mais aussi parfois en raison de discrimination. Les propriétaires sont également souvent récalcitrants à régler les problèmes alors que les situations sont dommageables pour la santé. Les élus municipaux ont aussi beaucoup à faire à ce niveau.

Les espaces verts font également partie de milieux favorables. Un terrain de jeux, une patinoire ne demandent pas de grands espaces, mais ils peuvent faire la différence. En effet, si l'on dispose d'une patinoire, d'une piscine et d'espaces verts à proximité, il se pourrait que la cour en banlieue devienne moins attrayante.

Plusieurs mesures peuvent être adoptées pour rendre la ville sécuritaire, notamment l'apaisement de la circulation. Celui-ci se fait déjà à Montréal, dans les quartiers riches mais non dans les quartiers pauvres. Un appel est lancé aux élus afin qu'ils prennent la défense des quartiers pauvres où les personnes doivent faire face à quantité de problèmes et ne disposent pas de l'énergie ou du temps requis pour réaliser les démarches nécessaires.

De plus, la dépendance au jeu survient aussi chez les personnes ayant fondé des familles et cette maladie a des conséquences terribles pour les familles. Il y a lieu d'être vigilant quant à la facilité d'accès au jeu.

Troisième stratégie : Le renforcement de l'action communautaire

Les familles ont besoin d'être épaulées, particulièrement celles ayant des enfants handicapés ou aux prises avec des problèmes de santé mentale. Les organismes communautaires dévoués aux familles ne sont pas les mieux financés et devraient l'être bien davantage.

Quatrième stratégie : L'acquisition d'aptitudes individuelles

L'acquisition d'aptitudes individuelles doit se faire quand les enfants sont jeunes, en garderie, à l'école, préférentiellement dans de petites classes.

Cinquième stratégie : La réorientation des services de santé

Un médecin de famille est très utile, notamment lorsque les enfants sont jeunes. Actuellement, il existe une stratégie au Québec d'éloigner les médecins de la ville qui est considérée comme étant favorisée. Or, les données démontrent que Montréal est défavorisée en médecins de famille et qu'il serait plus que temps de renverser la vapeur pour soutenir les familles dans l'éducation et les soins aux jeunes enfants.

« On sait que les enfants à Montréal sont très sédentaires et à risque élevé d'obésité. Les impacts de ce problème coûteront beaucoup plus cher dans l'avenir que le vieillissement de la population. »

« Les espaces verts font également partie de milieux favorables. Un terrain de jeux, une patinoire ne demandent pas de grands espaces, mais ils peuvent faire la différence. »

« Les données démontrent que Montréal est défavorisée en médecins de famille et qu'il serait plus que temps de renverser la vapeur pour soutenir les familles dans l'éducation et les soins aux jeunes enfants. »

QUELQUES PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

- **Le logement abordable** : pour dégager une marge budgétaire permettant aux familles de bien se nourrir, mais également pour freiner l'étalement urbain. C'est la santé de toute la population de Montréal et de la planète dont il est question. Actuellement, l'étalement urbain est subventionné avec la diminution des taxes en périphérie alors que le mouvement devrait être inversé.
- **Le transport** : non seulement le transport en commun aide à diminuer les gaz à effet de serre et à préserver la qualité de l'air, mais il fait également marcher les personnes. À Montréal, les gens marchent plus, utilisent moins leur automobile et davantage leurs vélos. Quand on rend disponible le transport en commun, on constate à quel point les personnes l'utilisent rapidement. Par contre, Montréal est en retard concernant les pistes cyclables. Une piste cyclable, ce n'est pas très difficile à réaliser, mais le choix doit être fait au préalable : les personnes ou les voitures. Ce n'est pas un problème de financement puisque des sommes importantes sont consacrées à la circulation en voiture à même les fonds publics et les gouvernements disposent du pouvoir de répartir autrement ces fonds. Une piste cyclable sécuritaire en est une où il est possible d'y laisser circuler son enfant seul.
- **L'accès aux aliments sains** : quand il est question des familles venues d'ailleurs, c'est pour évoquer des problèmes, mais ces familles détiennent aussi des pistes de solutions. Les familles immigrantes consomment en effet, en général, beaucoup de fruits et de légumes. Regroupées dans certains quartiers, elles ont donc, dans plusieurs cas, donné naissance à des petits commerces d'aliments frais, pour le mieux-être de la population environnante. Autre piste envisageable en matière d'approvisionnement alimentaire de qualité : celle de tenir des petits marchés de quartier. S'il est vrai qu'il fait froid pendant quelques mois de l'année, ces marchés - bons pour la santé comme pour la socialisation - pourraient néanmoins se tenir pendant une grande partie de l'année.
- **Des quartiers à l'échelle humaine** : les personnes pauvres et celles avec de jeunes enfants, particulièrement les familles monoparentales, sont beaucoup plus prisonnières de leur quartier. Elles ont besoin entre autres de quartiers avec des espaces verts et de petits marchés qui offrent des occasions de convivialité.



LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉPANOUISSEMENT DES FAMILLES MONTRÉALAISES EN MATIÈRE DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Présentation de Michèle Asselin

Madame Michèle Asselin est présidente de la Fédération des femmes du Québec. Elle en est la porte-parole officielle et assume donc la majorité des représentations publiques et politiques au niveau national et international. Elle fait partie de nombreuses coalitions et siège sur de multiples comités de défense des droits des femmes. L'une de ses toutes dernières activités de rapprochement entre femmes s'est conclue par un protocole de solidarité entre la Fédération des femmes du Québec et Femmes autochtones du Québec. Madame Asselin est profondément engagée dans le milieu féministe depuis plus de 20 ans.



« Il y a trente ans, en 1976, 70 % des mères âgées de 20 à 44 ans et ayant au moins un enfant de moins de 16 ans, demeuraient au foyer. Aujourd'hui, cette statistique est radicalement inversée : 70 % sont en emploi et ce phénomène est considéré comme irréversible. »

La conciliation famille-travail-études représente un défi puisque que, dans la très grande majorité des familles, les femmes sont sur le marché du travail et doivent concilier les soins à leurs enfants, parfois à un proche en perte d'autonomie, et assurer les responsabilités familiales, tout en poursuivant une carrière et quelquefois des études. Les municipalités ont des rôles importants à jouer en termes de services de proximité, de transport. La Ville de Montréal est certes un employeur très important et, à ce titre, doit également assumer ses responsabilités.

Des éléments du contexte

Vers la fin des années 1960, l'intensification de la participation des femmes au marché du travail a apporté des changements structurels et a affecté la dynamique des sphères sociales, tant au niveau des familles que de l'organisation du travail. C'est certainement un des profonds bouleversements vécus dans les trente ou quarante dernières années. Il y a trente ans, en 1976, 70 % des mères âgées de 20 à 44 ans et ayant au moins un enfant de moins de 16 ans, demeuraient au foyer. Aujourd'hui, cette statistique est radicalement inversée : 70 % sont en emploi et ce phénomène est considéré comme irréversible. Même chez les mères d'enfants de moins de cinq ans, plus des trois quarts sont sur le marché du travail. On ne peut se pencher sur les défis sans tenir compte de cette réalité.

Avant les années 1960, les femmes sont à peine tolérées sur le marché du travail, sauf pour les célibataires ou dans le cas d'extrême nécessité. À partir des années 1960, il est plus courant pour les jeunes femmes en attente de se marier ou d'avoir leur premier enfant, d'occuper un emploi. À la fin des années 1960, la sécularisation de l'État, l'accès à l'éducation ainsi qu'à la contraception permettent d'intensifier l'entrée des femmes sur le marché du travail et de mener de front la maternité et une vie professionnelle. Dans les années 1970, ce sont les femmes plus scolarisées qui envisagent cette trajectoire professionnelle. Les femmes mariées qui n'ont plus d'enfants d'âge préscolaire retournent ou entrent sur le marché du travail. Les rôles des femmes et des hommes dans la famille sont encore définis en terme de complémentarité. Pour les femmes mariées, dans ces années, la société considère que leur salaire en est un d'appoint. Les problèmes de conciliation famille-travail sont considérés comme des problèmes de femmes. C'est à elles de s'organiser dans le privé pour trouver des solutions, par exemple en occupant des emplois avec des horaires compatibles.

Il a été nécessaire, comme femmes, de s'organiser pour obtenir des mesures sociales : un congé de maternité en 1971, une politique québécoise de garderies en 1974, une première convention collective dans le secteur public en 1979, qui permet d'améliorer les congés de maternité. Mais la transformation profonde des rôles sociaux au sein de la famille et dans l'organisation du travail demeure encore actuellement un des grands défis auxquels nous devons faire face. En effet, les femmes accomplissent encore deux fois plus de travail au sein des familles, un travail invisible de soins, d'éducation auprès des enfants et de soins aux proches en perte d'autonomie.

Dans la perspective de recherche de solutions, tout en considérant qu'il y a un long chemin accompli, la transformation est cependant loin d'être complétée.

Des voies à explorer

Les services de garde sont certainement un des pivots de toute action en conciliation famille-travail-études, des services de garde pour les jeunes de moins de cinq ans mais aussi dans le milieu scolaire. Les municipalités ont un rôle très important à jouer afin de s'assurer que toutes les familles aient accès à ces services de garde, publics, avec la participation des parents dans leur organisation et leur gestion. L'accessibilité est nécessaire – il manque 20 000 places au Québec – mais également suffisamment de ressources pour mieux s'adapter aux besoins. En même temps, **le marché du travail devrait être restructuré** : ce n'est pas qu'aux familles à s'adapter au marché du travail. Dans ce domaine, il y a urgence d'agir. Ce n'est pas d'avoir une garderie permettant de travailler la nuit qui favorisera la conciliation famille-travail. Est-il possible de penser qu'un parent ayant un enfant de moins de cinq ans soit exempté du travail de nuit ? Ce serait là une transformation majeure dans l'organisation du travail.

Un frein devrait être mis à la précarité de l'emploi par les lois et les employeurs publics. Les parents souhaitent disposer de plus de temps, avoir des horaires flexibles, ce qui est possible dans le cadre d'un travail régulier. Ces conditions ne peuvent être négociées avec des emplois à statut précaire et l'État doit légiférer pour mettre fin à ce type d'emploi.

De plus, **la consolidation des congés parentaux doit se poursuivre.** Il s'agit d'une grande victoire, mais dans la première année d'existence du nouveau régime d'assurance parentale, environ 22 000 familles n'ont pas eu accès au congé parental, particulièrement les étudiantes et les étudiants.

Les mesures de conciliation famille-travail ne doivent pas être mises en place seulement pour les mères, mais aussi pour les pères. Si nous souhaitons un nouveau contrat entre les mères et les pères, socialement, nous devons être prêts à l'accueillir. Le nouveau congé de cinq semaines pour les pères est un gain significatif, mais toutes les entreprises ne l'ont pas encore véritablement accepté. Les tables à langer souhaitées dans les lieux publics ne devraient pas se retrouver uniquement dans les toilettes pour femmes, mais aussi être mises à la disposition des hommes. Le regard que l'on pose doit être transformé.

La *Loi sur les normes du travail* prévoit dix jours de congé pour prendre soin de proches, mais ces congés sont non rémunérés. Des parents ne peuvent prendre leurs semaines de congé en même temps que leurs enfants parce qu'ils sont trop éloignés dans la liste d'ancienneté. Or, les parents ne veulent pas seulement des camps de jour, mais désirent aussi être avec leurs enfants. Ainsi, au-delà des mesures fiscales pour les semaines de relâche, la mise en place de conditions permettant aux parents qui le souhaitent de prendre ces congés avec leurs enfants serait également fort appréciable. Par conséquent, concilier famille-travail, c'est transformer profondément l'organisation du travail afin qu'elle inclue aussi les familles.¹⁰

QUELQUES PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

- S'assurer que toutes les familles aient accès à des services de garde publics (préscolaire et en milieu scolaire), à l'organisation et à la gestion desquels puissent participer les parents.
- Poursuivre la consolidation des congés parentaux.
- Veiller à ce que les mesures de conciliation famille-travail soient mises en place non seulement pour les mères, mais également pour les pères.
- Réunir les conditions permettant aux parents de disposer de plus de temps en famille, entre autres pendant la semaine de relâche.
- Bref : transformer profondément l'organisation du travail afin qu'elle inclue les familles.

¹⁰ Un guide a été produit par le *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail* (CIAFT) en 2006, pour mieux comprendre la conciliation famille-travail. Celui-ci s'intitule *Mieux comprendre pour mieux agir en conciliation famille-emploi-études*. Se référer également à : Descarries, Francine et Christine Corbeil (2002). *Espaces et temps de la maternité - Articulation famille/travail : quelles réalités se cachent derrière la formule ?* Montréal, Éditions du remue-ménage, pp. 456-600.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES QUI ONT SUIVI LA TABLE RONDE

Les présentations des conférencières en table ronde ont donné lieu à une période d'échanges riche, où les commentaires ont porté principalement sur la conciliation famille-travail-études et sur la place dévolue aux familles venues d'ailleurs.

Sur la conciliation famille-travail-études

La conciliation famille-travail-études est l'un des sujets qui préoccupe le plus les participantes et participants. On souhaite un plus grand rapprochement avec les employeurs qui semblent sensibilisés de plus en plus et qui commencent à se responsabiliser. On rappelle que les jeunes chambres de commerce se préoccupent de la conciliation famille-travail-études. De plus, elle constitue la deuxième priorité du *Conseil du patronat du Québec*. À l'*Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles*, les ateliers les plus fréquentés lors de leurs activités portent sur le thème de la conciliation famille-travail.

Une nouvelle norme ISO « entreprises en santé » sera lancée bientôt et la moitié des exigences portera sur les pratiques de conciliation famille-travail, notamment sur l'aménagement des horaires de travail. Cette avenue paraît favorable à l'attraction de la main-d'œuvre. Cette mouvance demeure cependant encore méconnue et essentiellement cantonnée aux secteurs à forte compétitivité. Qu'en est-il d'autres secteurs tels que le secteur manufacturier ? Dans certaines entreprises, des travailleuses ne peuvent même pas recevoir un appel personnel à leur travail.

Les entreprises qui développent des bonnes pratiques doivent être encouragées, mais ce n'est pas suffisant. Même l'État employeur a des agissements allant à l'encontre de la conciliation famille-travail-études. Des travailleuses et travailleurs du réseau de la santé pourraient facilement en témoigner, par exemple sur les heures supplémentaires obligatoires. Enfin, les personnes participantes souhaitent que soit pris en compte, dans le traitement de la question de la conciliation famille-travail-études, le niveau de revenu des familles. Car, lorsque les familles vivent sous le seuil de pauvreté, le défi de la conciliation est encore plus grand.

Concernant les familles venues d'ailleurs

Quant aux familles venues d'ailleurs, il en a été beaucoup question lors de la table ronde. Toutes veulent participer pleinement à la société et être acceptées, fait-on valoir. Comment alors abaisser les barrières à la participation de ces familles ? Comment partager équitablement des ressources insuffisantes afin que les familles venues d'ailleurs puissent aussi en bénéficier ? Les obstacles liés au manque de places en garderies, à la pénurie de médecins, au faible taux de vacance de logements ont tous été mentionnés. Dans ce contexte, l'école est identifiée comme un lieu privilégié d'accueil, pour les enfants bien sûr, mais pour les parents également.

Le nœud de l'intégration des familles venues d'ailleurs demeure cependant l'accès à l'emploi. Le dossier de la reconnaissance des acquis et des diplômes a été évoqué comme prioritaire. Cette reconnaissance, si elle était assouplie et accélérée, non seulement favoriserait l'intégration, mais constituerait également un moyen non négligeable de lutter contre la pauvreté. Car si le bénévolat demeure essentiel pour renforcer le tissu social, d'autres moyens sont nécessaires pour endiguer la pauvreté.

Le discours sur l'immigration mériterait, par ailleurs, d'être recadré. L'immigration est une solution pour le Québec face à son bas taux de natalité. Les personnes venues d'ailleurs disposent de beaucoup de potentiel et contribuent au développement social et économique du Québec. Le regard posé sur les autres doit changer, s'adapter et profiter de toute la richesse qu'implique la diversité culturelle montréalaise.

« Les personnes participantes souhaitent que soit pris en compte, dans le traitement de la question de la conciliation famille-travail-études, le niveau de revenu des familles. Car, lorsque les familles vivent sous le seuil de pauvreté, le défi de la conciliation est encore plus grand. »

Les participantes à la table ronde concluent par ces souhaits :

Renée Condé-Icart : « Chaque fois que nous rencontrons quelqu'un, c'est un autre nous-même, envers qui nous devons avoir un préjugé de bienveillance, y voir une rencontre d'humains. »

Diane de Courcy : « Je rêve d'avoir un Montréal famille, un Montréal résolument francophone, mais qui est aussi capable d'être polyglotte et ouvert sur son milieu. »

Damaris Rose : « Je souhaite des quartiers diversifiés tout en permettant aux gens qui ont des styles de vie différents de se sentir bien entre eux et de conserver une certaine intimité. Cela fait 25 ans que je suis à Montréal. Quand les gens me demandent d'où je viens, je réponds que je suis maintenant d'ici et je veux que cette réponse soit satisfaisante. »

Marie-France Raynault : « J'aimerais que ce qui a été dit ne reste pas ici, mais se rende aux élus. Ce qui est demandé ne coûte pas si cher, n'est pas si compliqué à mettre en place, par exemple une patinoire, un parc, une piste cyclable sécuritaire, mais cela fait une grande différence au quotidien. »

Michèle Asselin : « Je suis convaincue que nous avons toutes les ressources pour faire en sorte que Montréal, mais aussi tout le Québec, soit un monde où il fait bon vivre en familles. À ce propos, il faut que toute politique familiale considère la conciliation famille-travail comme un défi majeur, tant à Montréal qu'au gouvernement du Québec. »



ATELIER #1 : L'ÉDUCATION, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Objectif de l'atelier : Trouver des pistes d'action concertées pour valoriser les parents dans leur rôle éducatif et mieux les soutenir dans l'accompagnement de leurs enfants tout au long du cheminement scolaire.

Lors de cet atelier, Daniel Duranleau, de la *Commission scolaire de Montréal (CSDM)*, a présenté quelques défis auxquels l'école montréalaise doit faire face en 2007. Puis Danielle Landry et Salwa Sadek ont parlé de l'expérience du *Centre de ressources de la troisième avenue (CRTA)* avec les familles immigrantes dans le mouvement *Parents en action pour l'éducation*. Danielle Landry est coordonnatrice du CRTA et Salwa Sadek est une mère de famille engagée au sein de *Parents en action pour l'éducation*. Enfin, au moment de la discussion, des enjeux et des pistes d'action ont été identifiés par les participants de l'atelier.

Les défis actuels posés à l'école

Voici quelques-uns des défis qui se posent, selon Daniel Duranleau, à l'école montréalaise en 2007 :

- **Le défi de l'équilibre des responsabilités :**
 - Où se situe l'équilibre entre les responsabilités des parents et celles de l'école en matière de réussite de l'élève, d'alimentation et de réponse aux autres besoins essentiels, de garde scolaire et de devoirs ?
 - Qu'est-ce qui appuie les parents dans leurs fonctions parentales ? Qu'est-ce qui, au contraire, peut risquer de les déresponsabiliser ?
 - La mission de l'école, rappelle monsieur Duranleau, est d'instruire, qualifier et socialiser.
- **Le défi de la complicité :** pour développer la compréhension mutuelle et la coopération entre l'école et les familles des enfants qui la fréquentent, il faut miser sur la communication. Ainsi :
 - L'école devrait faire plus appel aux parents, leur « demander de l'aide » et de partager avec elle leur expertise.
 - L'école devrait profiter de la richesse qu'offrent les nouveaux arrivants et les inviter à parler de leur pays d'origine, de leur culture, de leur réalité.
- **Le défi de la cohérence et de la complémentarité :**
 - Une des grandes contributions que peuvent apporter les parents à la scolarité de leurs enfants est de transposer les apprentissages faits à l'école dans la vie quotidienne.
 - L'école et la famille doivent travailler en équipe afin de faire des avancées autour de certains grands objectifs, tel l'apprentissage de saines habitudes de vie.
- **Le défi de la solidarité :** « L'autre enfant est-il un contaminant pour mon enfant ? » Cette manière de voir les choses, de plus en plus répandue, inquiète monsieur Duranleau. Il importe de travailler à instaurer un climat de solidarité et d'entraide, et ce tant entre les élèves qu'entre les parents d'une même école.

Il a aussi été question des défis de la communication, de l'information, de la réponse adéquate aux modèles diversifiés des familles d'aujourd'hui, ainsi que du défi de la réussite pour toutes et tous.

L'expérience du Centre de ressources de la troisième avenue avec les familles immigrantes

Le Centre de ressources de la troisième avenue (CRTA) a comme mission de fournir du support, des ressources techniques et de la formation aux parents qui, à l'instar de Salwa Sadek et de beaucoup d'autres, veulent agir pour :

- 1) dépasser le manque de pouvoir qu'ils ressentent dans les écoles et dans l'éducation de leurs enfants;
- 2) dynamiser le potentiel des parents comme acteurs du changement social;
- 3) amener des pratiques plus démocratiques et égalitaires dans les écoles.

Cela s'est traduit, notamment, par la naissance de *Parents en action pour l'éducation*. Instigué par un groupe de parents préoccupés par l'impact des changements du système scolaire sur la qualité de l'éducation, ce programme vise à transformer le sentiment d'impuissance ressenti par plusieurs parents en une force d'action pour améliorer les écoles publiques.

« Une des grandes contributions que peuvent apporter les parents à la scolarité de leurs enfants est de transposer les apprentissages faits à l'école dans la vie quotidienne.

L'école et la famille doivent travailler en équipe afin de faire des avancées autour de certains grands objectifs, tel l'apprentissage de saines habitudes de vie. »

Entre janvier 2005 et mai 2006, le CRTA et *Parents en action* a organisé cinq forums populaires en autant de lieux à Montréal. Deux cent quatre-vingts parents, éducatrices et éducateurs, organisatrices et organisateurs communautaires y ont examiné les problèmes auxquels font face les enfants et les familles dans les écoles publiques et ils ont discuté des moyens de mieux faire respecter leurs droits.

Parents en action a tiré de cette expérience l'impulsion pour créer une *Déclaration pour l'égalité en éducation*.¹¹ La *Déclaration* se veut une stratégie collective en vue de développer la capacité des parents à agir en tant que groupe au sein de l'école. Dès l'automne 2007 s'amorcera un parcours de plusieurs mois à travers les quartiers de Montréal pour faire connaître la *Déclaration* et encourager le leadership des parents de milieux défavorisés et d'origines diverses.

Le travail du CRTA avec les familles immigrantes est en grande partie guidé par le modèle d'*empowerment* qui a été élaboré par William A. Ninacs.¹² En vertu de ce modèle, les individus, les organismes ou les collectivités font l'expérience de l'*empowerment* lorsqu'ils ont la capacité d'agir sur un problème social communément défini. L'expérience que le CRTA a entreprise avec *Parents en action* pour l'éducation ne laisse aucun doute sur le rôle actif que les parents des familles immigrantes désirent et sont aptes à exercer dans l'espace public et sur le terrain de l'école. Mais plus encore, elle nous renseigne sur les améliorations que les organisations et les institutions sont susceptibles de connaître grâce à l'exercice du pouvoir d'initiative et de décision des parents en leur sein.

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- L'éducation, une responsabilité de la société
- La communication entre le personnel enseignant et les parents, et la participation de ceux-ci à la vie de l'école et au cheminement scolaire de leurs enfants
- La prise en compte des spécificités montréalaises (immigration, pauvreté, monoparentalité)

Pistes d'action retenues :

- Valoriser et reconnaître la compétence et la responsabilité première des parents dans l'éducation de leurs enfants.
- Réaffirmer que l'éducation en général, incluant la lutte au décrochage, est une responsabilité collective.
- Valoriser la réussite éducative des jeunes.
- Mettre en place des conditions adaptées aux réalités et aux contraintes des parents afin de leur permettre de s'impliquer davantage dans la vie de l'école (horaires, langues, soutien à la prise de parole).
- Adapter les approches aux réalités immigrantes et à l'interculturalisme, notamment en matière de communication.
- Former le personnel scolaire aux approches et à la médiation interculturelles en éducation.
- Solliciter l'implication des parents selon leurs intérêts, leurs connaissances et leurs besoins.
- Faire connaître les actes du Forum, entre autres aux commissions scolaires, et interpeller les acteurs concernés.

¹¹ Disponible sur le site : www.parentSACTION.ca

¹² Ninacs, William A. (2003). *L'empowerment et l'intervention sociale : document d'accompagnement. Créer des liens pour comprendre et agir sur notre monde - favoriser l'inclusion*. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), Montréal, 46 p.

ATELIER #2 : L'ALIMENTATION DES ENFANTS, LE RÔLE DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE

Objectifs de l'atelier : 1) Partager nos réflexions sur les rôles respectifs du milieu scolaire, familial et plus largement, de la collectivité dans la réponse aux besoins d'alimentation des enfants. 2) Explorer les pistes d'action concertées ou collectives qui seraient appropriées pour épauler les familles dans cette responsabilité.

Lors de cet atelier, Claire Pelletier, directrice adjointe des services auxiliaires à la CSDM, et Jean-François Archambault, directeur de l'OBNL *La table des chefs*, tous deux membres de la concertation régionale « Nourrir Montréal » ont fait une présentation des actions actuellement menées par le réseau scolaire au regard de l'alimentation des enfants. Ils ont également exposé l'état des réflexions menées par « Nourrir Montréal » sur les enjeux de la sécurité alimentaire à Montréal. Au cours de la discussion qui a suivi, des enjeux et des pistes d'action ont été identifiés pour soutenir les familles dans leur responsabilité en matière d'alimentation des enfants.

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- L'acquisition de saines habitudes de vie, notamment alimentaires.
- Les menaces à la santé telle l'obésité.
- L'accès financier et physique à des aliments sains et de qualité.
- Le manque de temps pour faire les achats et cuisiner.
- Le partage des rôles et des responsabilités en matière d'alimentation des enfants.
- Les allergies.

Pistes d'action retenues :

- Éduquer les jeunes et les parents à la nutrition et à la cuisine.
- Transmettre des messages sur le plaisir de bien manger.
- Réaffirmer le rôle des parents dans l'alimentation de leurs enfants et les soutenir dans ce rôle.
- Se doter de politiques en alimentation.
- Offrir davantage de flexibilité dans les horaires de travail, afin de permettre aux parents de disposer de plus de temps pour cuisiner et manger en famille.
- Encourager et soutenir les cuisines collectives et les jardins communautaires.
- Soutenir les initiatives locales et les organismes visant à sensibiliser la population aux effets néfastes de la surconsommation et de la malbouffe.



ATELIER #3 : GARDER NOS FAMILLES À MONTRÉAL, LE CADRE DE VIE URBAIN

« Le noyau villageois favorise la création de liens entre les habitants d'un même quartier et le développement d'un sentiment d'appartenance suscité par la création de haltes ou de lieux de rassemblement comme les parcs, les terrasses, ou simplement par l'occupation des trottoirs élargis. »

Objectifs de l'atelier : Identifier et prioriser les actions à entreprendre pour rendre plus favorables les conditions d'habitation des familles de l'île et leur donner accès à un éventail diversifié d'options.

Lors de cet atelier, Robert Paré de la *Direction de la planification du territoire de la Ville de Montréal* a présenté un concept émergent dans la façon d'aborder le cadre de vie urbain, celui des noyaux villageois. Puis André Trépanier, responsable des dossiers politiques au *Regroupement des comités de logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ)* a dressé un bref aperçu du marché locatif sur l'île de Montréal. Leurs présentations ont fait respectivement l'objet d'une synthèse. Enfin, des enjeux et des pistes d'action ont été identifiés par les personnes ayant participé à l'atelier.

Le nouveau concept de noyau villageois

Le concept de noyau villageois pourrait constituer la réponse au mythe qui veut que la ville soit un milieu pathogène pour les familles. Ce concept s'inscrit également en faux contre la perception que la ville soit une entité monolithique et uniforme. Il permet d'offrir une vision plus humaine de la cité. Rappelons que Montréal a une origine villageoise. Les noyaux villageois d'origine formaient le système défensif de la colonie. Puis les noyaux se sont mis à desservir les communautés agricoles de l'île. On y retrouve encore aujourd'hui des preuves physiques de ses nombreux villages comme en témoigne, par exemple, Pointe-aux-Trembles.

Par la suite, les deux principales fonctions assurées par ces villages étaient l'approvisionnement en biens, tel l'achat de produits dont les familles ont besoin dans leur quotidien, et les échanges sociaux permettant rencontres et communications entre les gens. Actuellement, on retrouve des noyaux villageois aux abords de certaines artères commerciales. La mixité les caractérise tant au niveau des groupes d'âges, des cultures, que du statut socioéconomique des personnes. Une autre caractéristique est que tout y est à l'échelle humaine. La proximité des biens et des services fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une voiture pour y accéder. Le noyau villageois est aussi marqué par une grande fréquentation citoyenne : 300 fois par année en moyenne. En comparaison, un centre commercial de banlieue peut être fréquenté une fois par semaine. Outre la présence de commerces, on y retrouve également des services publics tels que les écoles de quartier et les services de santé. Le noyau est dense et s'étend normalement sur cinq à six rues.

Le noyau villageois favorise la création de liens entre les habitants d'un même quartier et le développement d'un sentiment d'appartenance suscité par la création de haltes ou de lieux de rassemblement comme les parcs, les terrasses, ou simplement par l'occupation des trottoirs élargis. Desservi adéquatement par le transport en commun, le noyau communique avec d'autres noyaux, il est polyvalent et adaptable. On y recherche le fait que les gens vivent en mixité. Les enfants y sont un des éléments qui assurent les liens, le mouvement et la vie. Le noyau villageois est adapté aux besoins et à l'évolution des familles. Il favorise d'autres façons de vivre en ville et de coexister.

Quelques éléments du portrait du logement à Montréal

Se loger demeure un enjeu important pour les familles à faible et à moyen revenu. L'île de Montréal se rapproche du seuil d'équilibre de 3 % en ce qui concerne les logements disponibles. Cependant, il continue, malgré les apparences, d'y avoir un manque important de logements pour ces familles. De plus, le coût des loyers a augmenté de 25 % entre 2000 et 2006. L'Opération 5000 logements a donné des résultats, mais cet effort doit se poursuivre pour répondre aux besoins des familles les plus pauvres. La demande pour des HLM est très forte, même si ce type d'habitation peut être mal perçu. Il n'y a pas eu de construction de HLM depuis 1994. La Ville de Montréal a une responsabilité partagée avec le gouvernement du Québec en matière d'habitation. Pendant que la Ville de Montréal déployait l'Opération 5000 logements, on a aussi assisté à la transformation de nombreux logements locatifs en condos. La Ville a un rôle de protection des logements existants. Il y a un moratoire en place qui empêche la conversion de logements en condos quand le taux de vacance est inférieur à 3 %, mais des exceptions au moratoire ont permis des conversions. Les arrondissements détiennent le pouvoir d'accorder ou non les demandes de conversion. Ainsi, malgré l'existence du moratoire, environ 2000 logements locatifs montréalais ont été visés par une demande de conversion pendant que la Ville menait l'Opération 5000 logements.

Quant à la salubrité des logements, la Ville de Montréal a adopté un règlement en 2003, mais son application par les arrondissements n'est pas toujours adéquate. Les familles à faible revenu et celles immigrantes sont trop souvent captives de cette situation, étant dans l'incapacité de se reloger ailleurs que dans ces logements insalubres.

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- La mixité des milieux
- L'accessibilité des services
- La vie de quartier, le sentiment d'appartenance et la participation
- L'exode vers les banlieues
- Le logement social
- La sécurité

Pistes d'action retenues :

- Se doter d'un plan d'urbanisme davantage à échelle humaine et résolument axé sur les familles.
- Travailler au développement de liens sociaux et à l'enracinement des habitants dans leur quartier.
- Créer de nouveaux espaces communautaires, par exemple, en utilisant les écoles et les églises.
- Organiser des activités pour permettre aux personnes habitant sur une même rue de se connaître.
- Favoriser l'implication des citoyennes et citoyens dans les projets qui les concernent.
- Faire une campagne de publicité sur la qualité de vie à Montréal pour en augmenter l'attractivité.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels adoptée par la Ville de Montréal en 2005.
- Créer un programme d'achat, par la Ville de Montréal, de terrains et de bâtiments dédiés au logement social.
- Faire des représentations aux instances concernées afin d'accroître le nombre de logements sociaux.
- Porter une attention particulière à l'accessibilité - physique et financière - ainsi qu'à l'adaptation des transports en commun, de manière à répondre à la diversité des besoins des familles montréalaises.
- Prévoir un système d'éclairage pour les rues, et non seulement les artères, afin d'augmenter le sentiment de sécurité.
- Réglementer davantage la circulation, notamment en augmentant le temps de passage à pied aux feux de circulation.



ATELIER #4 : L'AIDE AUX PROCHES EN BESOIN

« Il y aurait un million de personnes au Québec qui fournissent de l'aide à des personnes âgées, dont 150 000 personnes qui sont elles-mêmes âgées. »

« Les familles et les proches fournissent entre 70 % et 85 % des soins et du soutien aux activités de la vie quotidienne et domestique des personnes en perte d'autonomie. »

Objectifs de l'atelier : 1) Explorer les pistes d'action collectives susceptibles de mieux soutenir les familles dont un ou des membres vivent avec des limitations fonctionnelles. 2) Identifier des actions adaptées à la réalité régionale et aux diverses situations familiales.

Lors de cet atelier, Mario Tardif, organisateur communautaire au *Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal (RAANM)*, a expliqué ce qu'est la problématique de l'aide dite naturelle. Puis Renée Turcotte, coordonnatrice de l'organisme *Solidarité de parents de personnes handicapées*, a évoqué quelques situations auxquelles sont confrontés les parents de personnes handicapées. Enfin, la discussion a mené à l'identification d'enjeux et de pistes d'action susceptibles de soutenir les personnes proches aidantes.

La problématique de l'aide dite naturelle

Malgré son nom, le *Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal (RAANM)* préfère utiliser l'appellation proche aidant plutôt qu'aidant naturel. Aussi, puisque la très large majorité des proches aidants sont des aidantes, le féminin est plus souvent employé.

Il existe peu de données pour établir le nombre de proches aidantes et aidants. Cependant, nous savons que, selon le *Conseil de la famille et de l'enfance*, il y aurait un million de personnes au Québec qui fournissent de l'aide à des personnes âgées, dont 150 000 personnes qui sont elles-mêmes âgées.¹³ Les familles et les proches fournissent entre 70 % et 85 % des soins et du soutien aux activités de la vie quotidienne et domestique des personnes en perte d'autonomie. La majorité des proches aidantes s'occupe depuis au moins cinq ans de la même personne. Une proche aidante sur cinq le ferait depuis plus de dix ans. De plus, 60 000 proches aidants, majoritairement des femmes, consacrent au moins 20 heures par semaine à la personne aidée. Cette solidarité des membres des familles est fournie tant au domicile des personnes en perte d'autonomie ou vivant avec des limitations qu'auprès de personnes en institution. Contrairement à certaines idées préconçues, les familles n'abandonnent pas leurs proches dans les hôpitaux, les centres de réadaptation ou les résidences pour aînés.

Les proches aidantes apportent cette aide sans véritable soutien et reconnaissance de l'État ou du réseau de la santé et des services sociaux. Cette situation occasionne diverses difficultés aux proches aidantes. Parmi celles-ci, notons l'instrumentalisation des proches aidantes par les professionnels du réseau de la santé¹⁴ et par le ministère de la Santé et des Services sociaux¹⁵, l'appauvrissement, l'épuisement et la dépression des proches aidantes.

Fondé en 1992, le *Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal* est un groupe de défense des droits des proches aidantes et aidants qui a pour mandat, entre autres, d'offrir un lieu où les proches aidantes et aidants de l'île de Montréal peuvent s'informer, obtenir des références et se regrouper pour se solidariser.

Solidarité avec les parents de personnes handicapées

Solidarité de parents de personnes handicapées est un organisme qui regroupe plus de 400 familles qui vivent avec un enfant ou un adulte présentant une déficience (physique, intellectuelle, autisme, retard de développement) et vivant principalement sur l'île de Montréal. Il a comme mission de briser l'isolement des familles vivant avec un enfant handicapé et de leur offrir différents services de répit.

De façon générale, la vie familiale est remplie d'imprévus et d'obligations. Pour une famille qui compte en ses rangs une personne présentant une déficience, le quotidien est doublement laborieux. Lorsqu'à ce quotidien viennent s'ajouter d'autres facettes telles que l'adaptation et l'intégration postmigratoire, la pauvreté, la monoparentalité, le vieillissement des parents, le manque de temps de repos, l'impossibilité d'obtenir un emploi, etc., il n'y a aucun doute que l'épuisement peut rapidement se faire sentir.

¹³ Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux (2005). *Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie*, p. 14.

¹⁴ Jean-Pierre Lavoie (2003). *Les aidantes familiales comme aides soignantes ? Les problématiques de la situation des aidantes familiales par les intervenants des services à domicile de CLSC du Québec*.

¹⁵ Coalition solidarité santé (2004). *La nouvelle Politique de soutien à domicile est une violation du droit à la santé*.

Pour les familles, la région de Montréal permet, entre autres, de bénéficier d'un système de transport efficace et abordable, de la présence de grands centres hospitaliers universitaires ainsi que de la possibilité d'obtenir des soins des plus grands spécialistes. Par contre, même si plusieurs organismes offrent différentes formes de répit aux familles, l'offre ne comble pas la demande. Conséquemment, les familles se retrouvent sur d'interminables listes d'attente, ce qui accentue leur épuisement et leur vulnérabilité.

À Montréal, 181 065 personnes vivent avec une incapacité. Parmi elles, 6 170 sont des enfants âgés de 0 à 14 ans, dont 1 300 ont moins de cinq ans. Le dénombrement que l'on fait du groupe qui représente la petite enfance est questionnable : la majorité des enfants de ce groupe d'âge n'ont pas de réel diagnostic de déficience, mais plutôt celui d'un retard global de développement. L'école sera, pour certains, le moment où le parent verra se confirmer les appréhensions qu'il avait depuis un moment déjà.

Lorsque s'ajoute, en plus du handicap, une série d'autres facteurs pouvant affecter la vie familiale, tels le fait d'être monoparental, sans emploi, nouvellement arrivé au Québec, ou encore d'avoir une famille nombreuse, il est évident que les parents ont besoin de repos. Pour cette raison, il est important de ne pas voir le répit comme du simple gardiennage. Il s'agit d'un réel repos physique et, disons-le, psychologique pour des parents devant composer avec de très lourdes responsabilités.

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- La conciliation famille-travail-études
- L'accès à l'information sur les ressources disponibles
- La reconnaissance et le soutien aux organismes communautaires
- Les préjugés à l'égard des handicaps
- L'accessibilité physique universelle aux édifices et au transport

Pistes d'action retenues :

- Prévoir des mécanismes d'assouplissement des horaires de travail pour les personnes proches aidantes.
- Créer des congés spéciaux pour ces personnes.
- Organiser, à l'intention tant des proches aidants que des personnes en perte d'autonomie ou vivant avec une incapacité, une campagne d'information et de sensibilisation sur les ressources existantes.
- Financer davantage les organismes communautaires oeuvrant auprès des personnes handicapées et en perte d'autonomie.
- Faire de l'éducation civique au respect de la différence.
- Accroître l'accès au Programme adaptation de domicile (PAD).



ATELIER #5 : MOBILITÉ ET TRANSPORT SUR L'ÎLE

« Priorisant les personnes nécessitant des traitements médicaux urgents et récurrents, l'Accompagnement bénévole de l'Ouest (ABO) entend se distinguer par une approche renouvelée en matière de recrutement de bénévoles et sur la volonté de sensibiliser les réseaux sociaux existants afin qu'ils s'approprient tant la problématique que les solutions en matière d'accompagnement transport de type médical. »

Objectifs de l'atelier : 1) Mieux cerner les besoins des familles en matière de transport et de mobilité. 2) Identifier les éléments pouvant faciliter la vie des familles dans une optique intergénérationnelle et de développement durable.

Lors de cet atelier, madame Claire Wallot, organisatrice communautaire au CSSS de l'Ouest de l'Île, a traité des enjeux liés à la mobilité des personnes âgées avec la présentation d'un projet d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux. Puis, le directeur général du Centre 1, 2, 3 GO!, monsieur Mario Régis, a abordé la problématique de l'accessibilité des jeunes familles au transport en commun. Les personnes participant à l'atelier ont ensuite identifié des enjeux et des pistes d'action pouvant faciliter la vie des familles dans leurs déplacements.

L'accompagnement-transport pour soins médicaux

Madame Claire Wallot, organisatrice communautaire au CSSS de l'Ouest de l'Île, a axé sa présentation autour de l'étude commandée par la Table de concertation sur les besoins des aînés de l'Ouest-de-l'Île et portant sur l'accompagnement-transport pour soins médicaux. Cette recherche, initiée à la suite de la cessation, en 2006, des activités d'accompagnement-transport bénévole du Centre d'action bénévole (CAB) de l'Ouest-de-l'Île, cherchait à comprendre les difficultés qui avaient mené à l'arrêt de ces services et à proposer des pistes de solution pour pallier à la situation. Madame Wallot a donc résumé les grands axes traités dans la recherche, parmi lesquels la typologie de l'accompagnement-transport, le cadre législatif, les composantes de la problématique, ainsi que des pistes d'action possibles.

L'accompagnement-transport pour les personnes âgées est régi par des statuts et règlements particuliers. Tout d'abord, il en existe trois grands types, à savoir le transport de type médical, celui en réponse aux besoins de la vie courante et un troisième de type sociocommunautaire. Dans les trois cas, lorsqu'il est effectué par des bénévoles, l'accompagnement-transport est soumis à des normes qui varient en fonction de la taille du groupe.

Au-delà de l'aspect législatif, l'accompagnement-transport peut s'effectuer selon différentes formules. En matière d'accompagnement-transport de type médical, Claire Wallot souligne cependant que le modèle idéal, tel qu'identifié par l'étude, est celui d'un transport personnalisé avec accompagnement aller-retour à partir du domicile de la personne âgée à l'établissement de santé. Cette solution présente l'avantage, pour la personne accompagnée, de lui fournir l'occasion de nouer des liens affectifs avec son accompagnant, tout en préservant davantage son intimité.

Or, malheureusement, cette formule semble avoir atteint ses limites, notamment en raison de la mutation du bénévolat. Les bénévoles, en plus d'être difficiles à recruter, disposent de moins de temps qu'avant et ne sont pas forcément intéressés à faire de l'accompagnement-transport.

Dans un contexte de vieillissement de la population qui accroît la demande, il n'est pas étonnant d'assister à l'essoufflement des organismes offrant ce type de service. Les autres options envisageables pour les personnes âgées sont alors le recours aux ressources familiales, au covoiturage ou encore aux taxis. Cependant, elles nécessitent toutes l'accès à des ressources non forcément partagées par tous.

Devant ce constat double de difficulté et de nécessité de maintenir des services d'accompagnement-transport pour soins médicaux, les auteurs de l'étude ont cru bon formuler deux séries de recommandations, l'une portant sur des solutions à mettre en œuvre rapidement, et l'autre, sur des démarches à entreprendre à moyen et long terme.

À court terme, la *Table des besoins des personnes âgées de l'Ouest-de-l'Île* a décidé de mettre sur pied un comité intersectoriel de travail sur la question. Ses travaux ont mené, en février 2007, à la constitution d'un nouvel organisme destiné à assurer l'implantation d'un service d'accompagnement-transport. Priorisant les personnes nécessitant des traitements médicaux urgents et récurrents, *Accompagnement bénévole de l'Ouest* (ABO) entend se distinguer par une approche renouvelée en matière de recrutement de bénévoles - basée entre autres sur une formule assouplie du bénévolat - et sur la volonté de sensibiliser les réseaux sociaux existants afin qu'ils s'approprient tant la problématique que les solutions en matière d'accompagnement-transport de type médical.

À moyen et à long terme, les solutions évoquées dans le rapport ciblent des modifications législatives, afin de permettre de créer une nouvelle catégorie de transport médical, le développement d'une offre de « taxis spécialisés » ou encore la mise en place d'entreprises d'économie sociale dédiées à l'accompagnement-transport des personnes aînées.

L'accessibilité des jeunes familles au transport en commun

Le *Centre 1,2,3, GO!* a réalisé en 2006-7 dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-de-l'Île, une étude destinée à recueillir le point de vue de parents utilisateurs des transports en commun. Intitulée *L'accessibilité des transports en commun pour les familles de jeunes enfants (0-5 ans)*, cette recherche a permis d'identifier et de mettre à jour **quatre types d'entraves principales à l'accessibilité des jeunes familles au transport en commun, soit :**

- Les attitudes et les comportements : de la part de chauffeurs, mais aussi des usagères et des usagers.
- La réglementation différente dans les sociétés de transport : sans les imposer, l'une d'entre elles propose des consignes qui sont difficilement réalisables avec un ou des enfants, par exemple prendre l'enfant dans ses bras et plier la poussette avant de monter.
- Les horaires et les trajets : la faible fréquence du service en dehors des heures de pointe et la fin de semaine, l'absence d'abris et leur entretien déficient lorsqu'il en existe, etc.
- La tarification : l'inexistence de forfait famille qui, combinée à la tendance à la hausse constante des tarifs, entraîne des coûts élevés lors de déplacements en famille.

Voici quelques solutions que se propose d'explorer le Centre 1, 2, 3 GO! :

- Travailler sur les attitudes, notamment sur la place réservée aux enfants et aux familles dans les transports en commun.
- Sensibiliser les parents à l'utilisation des transports en commun en famille, par exemple, en produisant un guide de survie avec une poussette.
- Assurer une représentation des familles aux conseils d'administration et aux conseils d'usagères et usagers des sociétés de transport.
- Réclamer que les équipements de transport en commun soient adaptés aux besoins des familles et bien entretenus.
- Revoir les circuits, de manière à désenclaver les secteurs mal desservis.
- Promouvoir l'adoption de tarifications familiales en transport en commun.

« Il existe quatre types d'entraves principales à l'accessibilité des jeunes familles au transport en commun : les attitudes et les comportements, la réglementation différente dans les sociétés de transport, les horaires et les trajets et la tarification. »

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- L'étalement urbain, la densité de la circulation et leur impact sur l'environnement.
- La promotion du transport en commun et des modes de déplacement actif (marche, vélo).
- L'adaptation du transport en commun aux besoins et réalités diversifiés des familles.
- La sécurité routière, dans le transport en commun, pour celles et ceux qui pratiquent le transport actif.
- L'accessibilité physique aux soins de santé pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Pistes d'action retenues :

- Sensibiliser les acteurs concernés (syndicats, sociétés de transport, chauffeurs, etc.) aux besoins et aux réalités des familles.
- Développer des mesures incitatives à l'utilisation du transport en commun par les familles (aménagement physique, facilités pour les poussettes, service entre deux arrêts en tout temps pour les personnes avec poussettes, tarification familiale, etc.).
- Réduire les vitesses maximales permises en milieu urbain.
- Prévoir davantage de stationnements incitatifs à proximité des axes de trains et de métro.
- Améliorer l'offre de service en transport en commun sur l'île de Montréal, tant en terme de fréquence qu'en terme de territoire couvert.
- Assurer la représentation des familles au sein des instances décisionnelles des sociétés de transport.
- Augmenter les places de stationnement pour vélos.
- Créer de nouvelles pistes cyclables sécuritaires.



ATELIER #6 : LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Objectifs de l'atelier : 1) Identifier les actions susceptibles de mieux soutenir les familles dans leurs efforts de concilier la vie familiale avec le travail ou les études. 2) Proposer des priorités dans le développement d'actions concertées.

Lors de cet atelier, madame Céline Marchand, directrice du *Regroupement des CPE de l'île de Montréal* (RCPEÎM), a proposé des moyens visant à consolider le réseau des CPE à Montréal. Le texte reprend des extraits de son exposé. Puis, madame Lucie Chagnon est venue présenter *Commodus*, une OBNL dont la mission consiste à mettre à la disposition des employeurs une gamme de services d'allègement des tâches quotidiennes à offrir à leurs employés. Enfin, des enjeux et des pistes d'action destinées à faciliter la conciliation famille-travail-études sur l'île de Montréal ont été identifiés.

La consolidation du réseau des CPE

Pour que l'ensemble des services de garde éducatifs atteigne son plein potentiel éducatif et social, il est nécessaire de consolider les atouts que représente la politique familiale. Le réseau des CPE est présentement fragilisé par trois années consécutives de compressions budgétaires et une restructuration en profondeur de l'offre de service en milieu familial.

À Montréal, pour répondre adéquatement aux besoins des parents et des enfants, il serait nécessaire de :

- **Mettre fin aux listes d'attente** : lors de la récente campagne électorale, le présent gouvernement s'est engagé à développer 20 000 nouvelles places au Québec. Une attention particulière devra être portée à leur répartition afin de s'assurer du développement d'un nombre suffisant de places à Montréal pour combler le déficit existant. À l'heure actuelle, près de 50 % des enfants de moins de cinq ans n'ont pas accès au réseau de services de garde éducatifs (plus de 99 000 enfants pour 50 000 places). Différents besoins devront être considérés, ceux des parents qui désirent utiliser un service de garde éducatif ainsi que ceux qui vivent à l'extérieur de l'île de Montréal et qui choisissent d'utiliser un service à proximité de leur lieu de travail (35 % de la main-d'œuvre montréalaise habite à l'extérieur de la ville).¹⁶ La réalisation d'un développement de qualité devra aussi répondre à la préférence des parents montréalais pour la garde en installation.¹⁷
- **Assurer une flexibilité de l'offre de service** : diverses expériences de CPE montréalais ont mis en lumière la nécessité de développer une pluralité de stratégies et de moyens pour répondre au défi d'offrir un service de garde « atypique » répondant à la diversité des horaires de travail et d'études, le tout dans des conditions favorables à la sécurité et au développement de l'enfant. Le RCPEÎM propose, comme moyen de parvenir au déploiement d'une telle offre de services adaptée aux réalités montréalaises, la création d'une commission qui disposerait des pouvoirs de recommandation et de dérogation nécessaires à l'expérimentation d'assouplissements au cadre financier et réglementaire des CPE.¹⁸
- **Garantir une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque enfant** : dresser le portrait des familles montréalaises, c'est aussi dresser le portrait des besoins des enfants. Les statistiques indiquent qu'à Montréal, un enfant sur trois vit dans un contexte de pauvreté et que près de 50 % des familles sont immigrantes. Le réseau des CPE doit adapter son offre de service pour faciliter l'intégration et soutenir le développement de tous les enfants, quels que soient leur origine, leur niveau de revenu familial, et leurs capacités physiques, mentales et socioaffectives. Divers programmes et mesures existent pour les soutenir dans l'atteinte de ces objectifs (protocole CPE-CLSC, mesures exceptionnelles et subventions en milieu défavorisé). Ceux-ci doivent être pérennisés.

« Le réseau des CPE doit adapter son offre de service pour faciliter l'intégration et soutenir le développement de tous les enfants, quels que soient leur origine, leur niveau de revenu familial et leurs capacités physiques, mentales et socioaffectives. »

¹⁶ Ville de Montréal (2002). *Portrait économique de la nouvelle Ville de Montréal : Cahier d'information économique et budgétaire 2002*.

¹⁷ Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006). *Besoins et préférences des familles en matière de services de garde*.

¹⁸ RCPEÎM (2004). *Avis sur le développement d'une offre de services de garde à horaire non usuel*.

Une expérience novatrice d'offre de service aux personnes salariées

En latin, *Commodus* signifie « accommoder ». C'est donc dans cette intention et dans un contexte où les besoins des travailleuses et travailleurs en matière de conciliation travail-vie-famille sont croissants que s'est développé *Commodus* avec une double mission :

- Permettre aux personnes salariées d'améliorer leur qualité de vie en rendant accessible une gamme de services de soutien.
- Offrir aux employeurs un outil stratégique d'attraction, de fidélisation et de motivation de la main-d'œuvre.

Commodus offre donc deux types de services, ceux destinés aux salariés et ceux s'adressant à leurs employeurs. La présentation de madame Lucie Chagnon a davantage porté sur les premiers. Ainsi *Commodus* propose une trentaine de services aux salariés groupés en sept familles d'activités : services à la famille, enfants, aînés ; services à domicile ; services de coursier et trouve-tout ; transport et déplacement ; administrateur et écrivain public ; santé et mieux-être ; services alimentaires. Le choix des services s'est fait à la suite de groupes de discussion réalisés auprès d'employeurs et de personnes salariées.

Les employeurs sont invités à consulter les membres du personnel afin d'évaluer leurs besoins. Un outil d'évaluation, accessible via Internet, est fourni par *Commodus*. L'employeur achète alors des points, en remet un certain nombre par personne salariée. Celle-ci dispose d'un compte sur une plate-forme Internet et elle est alors en mesure de choisir les services qui lui conviennent le plus. Il importe de spécifier que ces services sont offerts par des fournisseurs agréés par *Commodus* en fonction de critères administratifs, professionnels, éthiques et de sécurité.

Bien que le contexte soit favorable et que le modèle revête un caractère novateur, il reste un travail important à effectuer afin d'en assurer l'accessibilité. Il faudra induire un changement de mentalité important chez les employeurs. Les grandes entreprises sont les premières ciblées afin d'assurer la viabilité de *Commodus*. Toutefois, il faudra parvenir à rejoindre les PME et les TPE. Il s'agira également de desservir les travailleuses et travailleurs à faible revenu et de diversifier le modèle pour rejoindre les clientèles qui n'ont pas accès à Internet.

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- La participation des employeurs à l'aménagement de conditions facilitant la conciliation famille-travail-études.
- Les congés parentaux
- Les difficultés supplémentaires que vivent les familles immigrantes
- La qualité de vie au cœur de la conciliation
- L'accessibilité aux services de garde, leur qualité et leur flexibilité

Pistes d'action retenues :

- Responsabiliser les entreprises en matière de conciliation famille-travail-études.
- Consolider, élargir et bonifier le régime de congés parentaux.
- Porter une attention particulière à l'offre de services en matière de loisirs pour les familles, notamment sur le plan de l'accessibilité.
- Augmenter le nombre de places subventionnées en services de garde dans la région de Montréal, particulièrement en installations de type CPE.
- Préserver les acquis en services de garde éducatifs, notamment la reconnaissance de leur rôle de stimulation et de socialisation auprès des enfants.

ATELIER #7 : LES FAMILLES ET LA SANTÉ

Objectif de l'atelier : Discuter des avenues à explorer individuellement et collectivement pour mieux soutenir les familles dans le domaine de la santé et du mieux-être.

Lors de cet atelier, Céline Coulombe, directrice de *Famijeunes*, un organisme communautaire famille, a fait état du potentiel d'un lieu d'accueil comme première étape d'une action pour mieux soutenir les familles. Le texte reprend des extraits de sa présentation et sont ensuite rappelés, les enjeux et pistes d'actions identifiés par les participants en atelier.

Famijeunes, un lieu d'accueil pour soutenir le mieux-être des familles

Famijeunes est un organisme communautaire famille s'adressant aux familles de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne. Installé au cœur du quartier, sa mission est de soutenir les familles en leur fournissant un lieu d'entraide et de ressourcement entre parents. Plus spécifiquement, l'équipe multidisciplinaire accompagne les parents dans leurs processus d'atteinte d'une meilleure gestion de leur vie familiale et d'une meilleure insertion socioéconomique.

Considéré, tant par les parents que par l'ensemble des organisations du quartier, comme un véritable coffre à outils, *Famijeunes* a pris le parti de miser sur l'expérience des familles et sur la participation volontaire des parents et des enfants. Annuellement, une centaine d'enfants de 4 à 12 ans viennent d'eux-mêmes, quand cela leur plaît, après les heures de classe. Pour certaines situations, un suivi, toujours en groupe, peut-être fait quelques jours ou quelques semaines plus tard. Le travail en groupe est priorisé et réalisé selon un concept qui a été appelé *Ronds-points Familiaux* pour les parents et enfants de 0 à 12 ans. Lieu de rencontre et de ressourcement basé sur la vie de groupe, chacun arrive et repart à sa guise et les discussions prennent racine dans les préoccupations, les besoins, les histoires des parents et des enfants présents. L'horaire ne change pas, soit cinq demi-journées par semaine, pour être un lieu stable de rencontre. Même si une famille déménage hors du quartier, elle sait que le mercredi après-midi, il y a un lieu où elle sera toujours accueillie. Plusieurs familles identifient les *Ronds-points* comme le cœur de *Famijeunes* et aussi le cœur du quartier, bref la place pour « piquer une jasette et être au courant de ce qui se passe » !

Famijeunes vise à ce que les intervenantes et les intervenants ne soient pas les uniques répondants aux questions et préoccupations des parents. On y suscite plutôt l'échange et l'analyse des informations pour que le parent construise sa propre solution. Par exemple, un parent, épuisé parce que son enfant se réveille toutes les nuits, bénéficiera d'abord des conseils des autres parents avant de mettre en œuvre la stratégie qui lui convient. L'objectif, à terme, est que les parents se prennent en charge eux-mêmes.

Le souci de *Famijeunes* d'accompagner les parents dans leur réalité se concrétise dans la diversité des formules de participation : des groupes ouverts, sans heures d'arrivée et de départ, sans obligation de remplir de formulaire de participation, des groupes mixtes pour parents et enfants, d'autres groupes pour parents et enfants seuls, de niveau préscolaire et primaire, etc.

Il est souhaitable que *Famijeunes* puisse continuer à être un coffre à outil pour les familles, mais encore faut-il toujours garder les outils à jour, les valider, les compléter, en ajouter pour rester à la hauteur du travail déjà entamé.

« Le travail en groupe est priorisé et réalisé selon un concept qui a été appelé *Ronds-points Familiaux*. Lieu de rencontre et de ressourcement pour les parents et les enfants de 0 à 12 ans, chacun arrive et repart à sa guise et les discussions prennent racine dans les préoccupations, les besoins, les histoires des parents et des enfants présents. »

ENJEUX ET PISTES D'ACTION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS EN DISCUSSION

Enjeux ciblés :

- La conciliation famille-travail-études
- La reconnaissance de l'expertise du milieu communautaire et des parents
- La compartimentation des interventions
- Les politiques sociales
- L'accessibilité et la gratuité des services de santé

Pistes d'action retenues :

- Questionner les pratiques actuelles en matière de santé dans le but de prendre en compte les diverses réalités des familles montréalaises.
- Valoriser le rôle des parents et abaisser les attentes face à leur performance.
- Développer une vision de la santé qui soit globale et inclusive, entre autres en travaillant à créer des milieux de vie dynamiques à échelle humaine (services de proximité, logements de qualité et abordables).
- Faire la promotion d'une « culture famille » dans la région de Montréal. Pour cela, développer un cadre urbain susceptible de renforcer les relations de bon voisinage, redonner le pouvoir aux citoyennes et aux citoyens, doter l'Île de lieux informels et gratuits de rencontre, le tout afin de développer un sentiment de sécurité et d'appartenance à son milieu.
- Hausser les critères d'entretien et de salubrité du parc locatif.



RETOUR SUR LA JOURNÉE

Trois participantes et participants au Forum Action familles ont été invités à adresser un mot en conclusion du Forum. Il s'agit d'Annie Potvin, une mère ayant témoigné dans la vidéo Album de familles, Normand Baillargeon, du Conseil de la famille et de l'enfance, et Carol Gélinas, du *Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal*.

Annie Potvin : « Ma famille et moi avons choisi de vivre à Montréal pour son dynamisme, sa qualité de vie, sa proximité, surtout pour sa joie de vivre. Mais comme toute grande ville, elle peut être froide, insensible, pleine de préjugés et difficile à vivre. Hommes, femmes, travailleurs, assistés sociaux, d'ici ou d'ailleurs, handicapés, enfants, vieux, nous y avons tous notre place. Dans la logique de performance, s'entraider est devenu de plus en plus difficile. Cette conférence nous donne une perspective positive et dynamique de la vie que nous voulons construire. C'est en faisant ce type d'exercice que nous réussirons peut-être un jour à atteindre nos buts. »

Normand Baillargeon : « Il s'agit d'un Forum d'une très grande richesse. Ce que j'en retiens, c'est qu'il a été dit que le sentiment de manquer de contrôle sur son milieu de vie pouvait jouer sur la fuite vers les banlieues. Il pourrait donc être important de développer tout ce qui peut favoriser l'enracinement, l'appartenance, l'intégration sociale. Je crois que c'est une piste importante.

À Montréal, les terrains coûtent extrêmement cher. Il ne faut pas oublier que c'est un frein à l'établissement des familles. L'idée que la Ville de Montréal acquière des terrains et des bâtiments pour offrir davantage de logement social et abordable devrait être encouragée.

Le Conseil de la famille et de l'enfance prépare un rapport sur la situation et les besoins des familles qui portera sur la paternité. J'espère que cela fera en sorte qu'un homme participe à un prochain panel. »

Carol Gélinas : « Le premier élément, c'est un aspect qui est peu ressorti, sous-tendu, mais insuffisamment nommé, celui du revenu. Que faire pour augmenter les revenus des familles ? On dirait que comme cela appartient au monde politique, il n'en a pas été question ici. Si nous, comme intervenants, sensibles à ce problème, ne contribuons pas à la lutte contre la pauvreté, qui va le faire ? Nous devrions davantage participer à une lutte contre les mesures qui appauvrissent les familles. Sinon, ne devrions-nous pas nous sentir coupables de nous nourrir à même l'industrie de la pauvreté comme intervenants ? Cela me questionne et je suis étonnée qu'on en ait si peu parlé.

Le deuxième aspect porte sur l'importance d'être à l'écoute des familles, entendre davantage leur parole, être à leur service. Il est important de ne pas l'oublier et ne jamais faire passer les besoins de nos organisations avant ceux des familles.

« Il serait important de développer tout ce qui peut favoriser l'enracinement, l'appartenance, l'intégration sociale. »

« Être à l'écoute des familles, entendre davantage leur parole, être à leur service, voilà notre mission. »

« L'île de Montréal compte près d'un demi-million de familles qui regroupent 1 350 000 personnes. Travailler à l'épanouissement des familles de l'île, c'est œuvrer au développement durable de la région. C'est préparer l'avenir. »

MOT DE CLÔTURE, par le président de la CRÉ de Montréal, monsieur Claude Dauphin

Madame Jane Cowell-Poitras, conseillère municipale à Lachine et élue associée au dossier famille à la Ville de Montréal,
Collègues du Conseil municipal de la Ville de Montréal,
Madame Véronique De Sève, présidente du comité Famille,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous en cette journée internationale de la famille, journée qui s'inscrit dans la Semaine québécoise des familles, car c'est un sujet qui me tient à cœur. Notre famille, nos familles, sont nos racines, nos premiers lieux d'appartenance. Elles sont aussi lieux d'éducation, dans le sens du développement des savoir-être, savoir-faire et savoir-vivre.

Je suis fier que le comité Famille ait initié ce Forum Action familles, parce que je suis convaincu, comme tous les membres de la Conférence régionale des élus de Montréal, que les familles jouent un rôle primordial dans la vie de notre région et qu'elles méritent toute notre attention. Nous sommes solidaires de leurs efforts et nous devons agir de concert afin de créer les conditions favorisant leur mieux-être.

L'île de Montréal compte près d'un demi-million de familles qui regroupent 1 350 000 personnes. Travailler à l'épanouissement des familles de l'île, c'est œuvrer au développement durable de la région. C'est préparer l'avenir.

Aujourd'hui, vous avez été plus d'une centaine de personnes à réfléchir, partager et proposer des pistes d'action afin de permettre aux familles de mieux assumer leurs rôles et leurs responsabilités.

Plusieurs gestes positifs ont déjà été posés par différents organismes de la région. Des actions ont été amorcées et d'autres sont annoncées dans de multiples domaines. Certains se penchent sur les liens à raffermir entre l'école, les familles et la communauté ; la Ville de Montréal élabore un projet de politique familiale ; le gouvernement a adopté des mesures telles que le congé parental. Il faut également mentionner le déploiement d'un large réseau de services de garde éducatifs et le fait que, dans notre région, plusieurs milieux de travail adoptent des mesures de conciliation famille-travail.

En somme, plusieurs progrès remarquables ont été accomplis dans les dernières années, et de plus en plus, pour les familles, il fait bon vivre à Montréal. Cependant, sur certains points, nous pouvons et devons faire mieux. Aujourd'hui, vous avez généreusement contribué par vos propos et votre ouverture, à renouveler les perspectives d'action et de collaboration avec les familles de l'île, et je tiens à vous en remercier.

Je suis très impressionné par le nombre et la qualité des propositions qui ont été débattues aujourd'hui. Plusieurs d'entre elles m'apparaissent prometteuses et jettent un éclairage fort intéressant sur la façon d'aborder la question. Je ne les citerai pas toutes, ce serait trop long, mais permettez-moi d'en relever quelques-unes.

Tout d'abord, il y a la question des quartiers à échelle humaine dotés d'équipements collectifs adaptés aux familles, tels que les parcs, les tables à pique-nique et les marchés publics. C'est certainement une avenue intéressante pour assurer le mieux-être des familles et favoriser la rétention sur l'île des jeunes ménages. En ce qui concerne les marchés, je dois vous dire d'ailleurs qu'un comité de la Conférence, qui se nomme Nourrir Montréal, travaille sur cette question et devrait obtenir des résultats concrets dès cet automne.

Au plan de l'urbanisme aussi, plusieurs avenues de travail méritent un examen attentif. Je pense notamment à l'inclusion d'un pourcentage de logements famille dans les développements résidentiels et à l'idée d'une gamme variée de logements permettant la mixité sociale tout en préservant l'intimité des ménages.



En ce qui concerne des services mieux adaptés aux familles immigrantes et des communautés culturelles, plusieurs suggestions apparaissent porteuses d'avenir. Je pourrais citer également la question du transport actif et bien d'autres encore, mais je ne veux pas abuser de votre temps.

Je veux vous dire surtout que la CRÉ de Montréal, notamment avec ses partenaires actifs au comité Famille, étudiera avec soin les résultats de vos discussions et mettra au point, dans les mois qui viennent, un plan d'action concerté. Ce document, en lien avec les objectifs du plan quinquennal 2005-2010 de la CRÉ, guidera son action au cours des deux prochaines années.

Je suis convaincu que vos débats sauront également inspirer vos organisations respectives et qu'ils contribueront à une meilleure convergence de nos interventions pour le plus grand bénéfice des familles de notre région. Pour atteindre les objectifs que nous partageons, nous devons renforcer notre collaboration, tout en poursuivant les travaux en cours dans chacun de nos organismes.

Je veux donc vous remercier de votre précieuse participation et vous inviter à poursuivre vos efforts, de concert avec nous et avec les familles.

Je veux également remercier le comité Famille, et sa présidente, madame Véronique De Sève, ainsi que les partenaires et le personnel de la CRÉ qui ont travaillé au succès de cette rencontre. Je tiens à souligner l'excellente collaboration de toutes les personnes qui ont soutenu la réalisation de cet événement et, surtout, remercier les familles montréalaises qui ont si généreusement accepté de témoigner de leur vie sur l'île de Montréal.



Claude Dauphin
Président de la CRÉ de Montréal
Maire de l'arrondissement Lachine, Conseiller de la Ville, Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

« Je suis convaincu que vos débats sauront également inspirer vos organisations respectives et qu'ils contribueront à une meilleure convergence de nos interventions pour le plus grand bénéfice des familles de notre région. »

REMERCIEMENTS

Le comité Famille tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du Forum Action Familles :

Comité organisateur du colloque

Véronique De Sève, présidente du comité Famille, Conseil central métropolitain – CSN
Rivka Augenfeld, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
Frédérique Bélair-Bonnet, agente au développement social, CRÉ de Montréal
Suzanne Pion, coordonnatrice Famille, CRÉ de Montréal
Michelle Issa, consultante et responsable logistique

Animation de la journée

Françoise Guénette

Personnes-ressources

Table ronde : Renée Condé-Icart, Diane de Courcy, Damaris Rose, Marie-France Raynault, et Michèle Asselin
Ateliers : Danielle Landry, Daniel Duranleau, Claire Pelletier, Jean-François Archambault, Robert Paré, André Trépanier, Mario Tardif, Renée Turcotte, Mario Régis, Claire Wallot, Céline Marchand, Lucie Chagnon, et Céline Coulombe
L'équipe d'animation et de secrétariat

Accueil

Chantal Carrier, CRÉ de Montréal

Sonorisation

Paradoxe, technique audiovisuelle

Les familles de la vidéo Album de familles

Annie Potvin et Frédéric Salmon, et leurs enfants, Rébecca Potvin, Émile Salmon et Loup Salmon
Laurence Lagouarde et ses enfants, Jeanne Lagouarde-Paquette et Antoine Lagouarde-Paquette
Monica et Radu Sahlean, et leur enfant Victor Sahlean

Production de la vidéo Album de familles

Carne Média

Graphisme et mise en page

Mylène Bouchard, CRÉ de Montréal

Le personnel de la CRÉ de Montréal et les partenaires qui ont contribué à cette réalisation.

COMPOSITION DU COMITÉ FAMILLE DE LA CRÉ, mai 2007

Véronique De Sève , Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), Présidente

Suzanne Girard , Centraide du Grand Montréal, Vice-présidente

Francine Trickey , Agence de la santé et des services sociaux de Montréal,

Pierre Levac, Direction de santé publique, Comité des directions des CSSS de l'île de Montréal

Marie-Claude Gagnon, Milieu associatif pour la déficience intellectuelle et physique

Caroline Rioux, Forum jeunesse de l'île de Montréal

Danielle Bordeleau, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Direction des services à la famille Montréal

Céline Marchand, Regroupement des CPE de l'île de Montréal

Carol Gélinas, Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (ROCFM)

Cécile Plourde, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM)

Anne-Marie Rodrigues, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

France Lemay, Table des directeurs généraux des Commissions scolaires de l'île de Montréal

Poste vacant , Ville de Montréal, Direction de la sécurité du revenu et du développement social

Nicole Ranger, Collaboratrice

Alice Herscovitch, Conférence régionale des élus de Montréal

Suzanne Pion, Conférence régionale des élus de Montréal